

perspectives

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN



LE PETIT MUSEE
DE MAX KLEIN
PAGE 10

LE SONDAGE DE LA SEMAINE

QUEL GENRE DE MUSIQUE PRÉFÉREZ-VOUS?

Quelle part la musique tient-elle dans la vie du citoyen canadien? Dans leur questionnaire de cette semaine, nos sondeurs ont laissé de côté le nombre relativement restreint de musiciens amateurs ou professionnels, pour ne s'intéresser qu'au grand public auditeur d'oeuvres musicales. A ce compte, il n'y a que 0,5 p.c. d'interviewés qui n'en écoutent jamais. Presque tous les autres le font de façon régulière. Pas moins de 65 p.c. en ont écouté le jour même du sondage, et un autre groupe de 22 p.c. l'avait fait pas plus tard que la veille.

«Cette musique, où l'avez-vous entendue?» A la radio, disent 63 p.c. des gens; à la télévision, 8 p.c.; sur disques ou sur cassettes, 25 p.c.; au concert ou dans un cabaret 2 p.c.

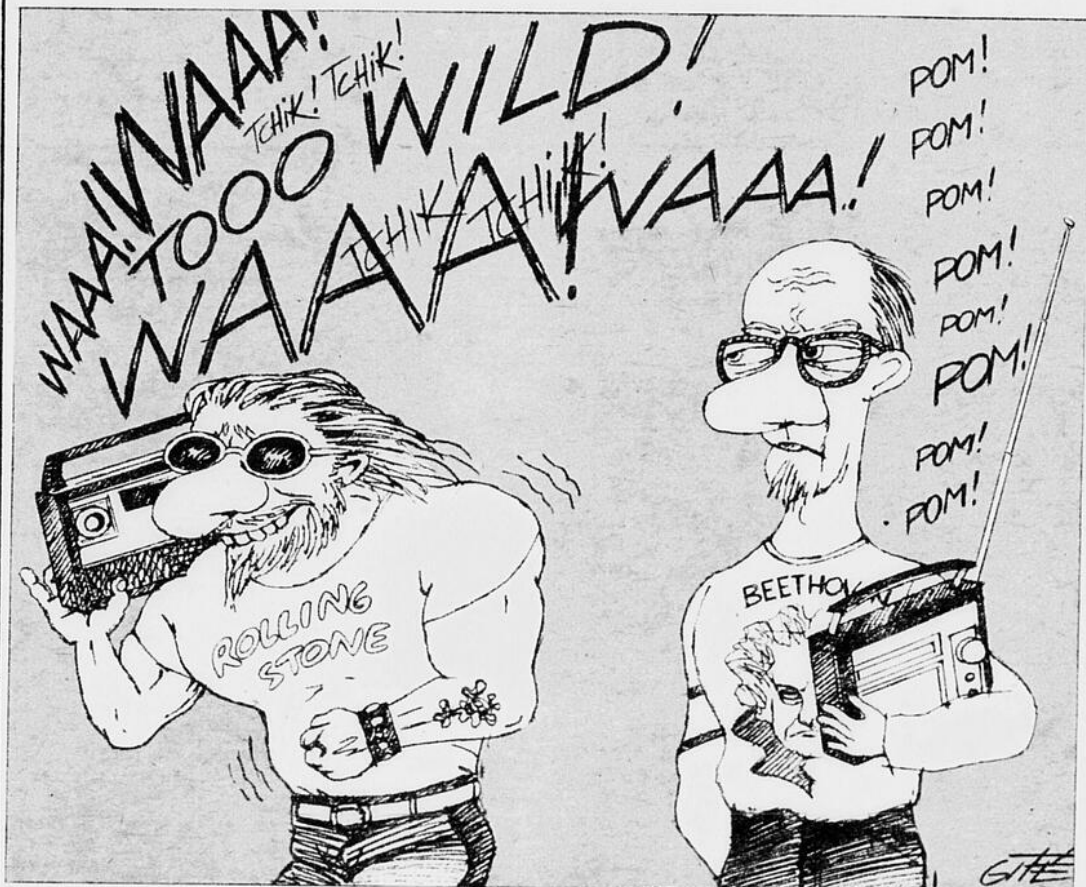
«Quel type de musique préférez-vous?» Les principales préférences vont, en égale proportion (22 p.c.), à la chanson populaire et à la musique semi-classique. Puis au rock, 15 p.c.; au genre dit *country* ou *western*, 14 p.c.; au folklore, 7 p.c.; à la musique classique, 6 p.c.; et au jazz, 5 p.c.

«Combien de temps avez-vous consacré, la semaine dernière (celle précédant le son-

dage) à en écouter?» En moyenne, 18 heures par semaine. 81 p.c. des interviewés en ont entendu à la radio pendant cette période, pour une moyenne de 14 heures. Pour 52 p.c. ce fut sur disques ou cassettes, durant 7 heures. Il y eut 28,5 p.c. d'auditeurs de musique au petit écran, pendant 5 heures. Enfin 8 p.c. des gens ont consacré 6 heures de la semaine à l'audition directe, en concert ou au cabaret.

«Est-il possible dans votre région d'entendre autant de musique que vous le désirez, ou avez-vous quelque plainte à formuler à cet égard?» 88 p.c. des interviewés se disent satisfaits. De ceux qui ne le sont pas, le plus fort groupe (16 p.c.) se plaignent de ne pouvoir assister à un concert assez souvent; 8 p.c. ne trouvent rien de bon dans la musique qu'ils ont l'occasion d'écouter et 3 p.c. jugent que celle qu'ils entendent manque de variété. Si l'on examine maintenant leurs goûts particuliers, 5 p.c. disent qu'il n'y a pas assez de musique classique et 3 p.c. qu'il y en a trop; 10 p.c. qu'il y a trop de rock et 2 p.c. qu'il n'y en a pas assez. On n'entend non plus pas assez de musique *country*, disent 9 p.c. des gens qui se plaignent, pas assez de jazz, au dire de 1,5 p.c., et pas assez de radio FM offrant de la musique, selon un autre 1,5 p.c.

Plus de femmes que d'hommes (25 contre 18 p.c.) préfèrent la musique semi-classique, plus d'hommes que de femmes (20 contre 12 p.c.) préfèrent le rock. Durant la semaine qui a précédé le sondage, les femmes ont consacré plus de temps que les hommes à écouter de la musique: 20 heures contre 15, en moyenne. Cette musique, les femmes



l'écoutent surtout à la radio. Cette semaine-là, elles y ont passé 16 heures en regard de 11 pour les hommes. Mais elles écoutent également plus de musique que les hommes à la télévision: 4,8 heures contre 3,6.

Ce sont les interviewés les plus âgés (55 ans et plus) qui sont les plus nombreux et de beaucoup à écouter les programmes musicaux à la télévision. L'indice d'audition de ces programmes grimpe progressivement de 0 chez les plus jeunes (de 18 à 24 ans) à 7 p.c. chez ceux ayant de 45 à 54 ans puis bondit à 23 p.c. chez les plus âgés. Par contre, l'audition de disques ou de cassettes, qui attire 35 p.c. des plus jeunes, ne retient que 15 p.c. des plus âgés. Les préférences de chaque catégorie d'âge? La musique classique, la semi-classique et la chanson populaire l'emportent nettement au sommet de l'échelle des âges, respectivement à 8 contre 1 p.c. pour le bas de l'échelle, 29 contre 5 p.c. et 27 contre 18 p.c. En revanche, c'est le rock qui domine chez 51 p.c. des plus jeunes citoyens pour tomber à 2 p.c. parmi les plus âgés.

Les interviewés au plus bas revenu (\$5 000 et moins par an) sont ceux qui écoutent le

moins de musique à la radio et le plus à la télévision, le petit écran étant la distraction favorite des retraités à pension modique qui forment un fort contingent de cette catégorie de revenu. L'indice d'écoute passe de 20 p.c. chez ces gens à seulement 4 p.c. à l'autre bout de l'échelle des revenus (\$25 000 et plus). C'est parmi ces gens aux revenus les plus élevés qu'on trouve le plus d'amateurs de musique classique (13 p.c. contre 5 p.c. chez les moins fortunés), de jazz aussi (8 p.c. contre 2 p.c.) mais le moins d'intérêt pour la chanson populaire (15 contre 23 p.c.). C'est dans la catégorie de gains variant entre \$10 000 et \$14 999 qu'on écoute le moins de musique, le travail n'en laissant guère le temps. Les interviewés au plus fort revenu écoutent plus de disques ou de cassettes que les autres.

Les habitants des provinces Maritimes sont proportionnellement les plus nombreux à écouter des disques et ceux du Québec et de la Colombie britannique les moins nombreux. Les Québécois le plus de musique à la télévision, l'Ontario et les Prairies le moins. La musique *country* ou *western* obtient la préférence dans les Prairies et aux Maritimes. Dans cette dernière région on écoute moins de la musique qu'ailleurs: 13 heures par semaine contre 18,5 heures pour l'ensemble des autres régions. Les gens du Québec manifestent plus d'intérêt que ceux des autres provinces pour la musique classique et surtout la chanson populaire. Cet intérêt est surtout le fait des francophones, les anglophones s'intéressant davantage au rock et au *country*. Toutefois, ces anglophones se différencient de ceux vivant hors du Québec car ils veulent beaucoup moins de *country* que les seconds et beaucoup plus de chansons populaires, presque autant que les francophones.

La semaine prochaine: aimez-vous l'hiver?

Le Sondage de la semaine a été réalisé pour *Weekend Magazine* et *Perspectives* par les Laboratoires Data, conseillers en recherche, de Montréal, sous la supervision de T.R. Bird. On a effectué à cette fin 1 100 entrevues téléphoniques dans 31 des principaux centres urbains du Canada.

©Weekend Magazine, 1978

QUI SONT LES



MAUDITS
JOURNALISTES!

S'il y a une période de l'année où les journalistes devraient faire un effort pour présenter surtout des bonnes nouvelles, c'est bien le temps des Fêtes! Entre Noël et le jour de l'an, j'étais encore couché, essayant de surmonter un mal de bloc lancinant, lorsque le lecteur des nouvelles de neuf heures annonça que les chirurgiens américains avaient, en 1978, pratiqué deux millions d'interventions inutiles occasionnant la mort de dix mille personnes et coûtant plus de quatre milliards de dollars. On pourrait attendre la fin de janvier ou le début du carême pour nous assommer de statistiques aussi déprimantes. Plus les nouvelles sont apeurantes, plus les journalistes prennent plaisir à les faire connaître tôt le matin, au moment où on aurait besoin de chaleur et de sympathie.

Je ne connais personne, par exemple, qui se lève le lundi poussé par un désir irrésistible d'aller travailler. On n'a qu'une envie: se glisser plus profondément sous les couvertures et se couvrir la tête d'un oreiller. Pourtant, chaque lundi que le Bon Dieu amène, les journalistes annoncent que 37 personnes sont mortes accidentellement au cours du week-end: 30 victimes de la route, cinq de l'onde et deux dans des accidents divers. En quoi l'information serait-elle plus mal servie si, au lieu de nous casser les oreilles avec le bilan de fin de semaine le lundi à la première heure, on nous l'apprenait plutôt le lundi soir ou le mardi matin? Qu'on en retarde donc l'annonce jusqu'au vendredi suivant. Cela incitera les gens à la prudence à la veille du week-end.

Mais ce n'est pas moi qui vais convertir les journalistes. Qui suis-je pour réussir là où des hommes de la trempe des Trudeau, Duplessis, Bellemare et même René Lévesque ont lamentablement échoué? Les reporters sont à l'affût des mauvaises nouvelles. Ils ignorent les bonnes et, malice évidente, ils empirent les mauvaises pour les faire paraître plus effrayantes. C'est certain qu'on frappe l'imagination en prenant les choses en bloc et en annonçant que les chirurgiens américains ont fait deux millions d'opérations qui n'étaient pas nécessaires. Il y a de quoi frémir si on ajoute qu'elles ont coûté à peu près la moitié du budget du Québec et tué deux fois plus de personnes que tous les accidents de la route au Canada. Mais ne perdons pas de vue qu'il y a plus de 200 millions d'Américains.

Si les journalistes n'essayaient pas

toujours de semer la panique, ils se seraient contentés de mentionner des chiffres qui concernent juste le Canada. Entre vous et moi, à part les rares personnes qui ont des parents aux Etats-Unis, qui est-ce que ça touche ces 10 000 personnes restées sur la table d'opération? Chez nous, il n'y a que 100 000 interventions chirurgicales inutiles par année, qui ne coûtent que 200 millions de dollars et ne causent la mort que de 500 personnes. C'est dix fois moins que nos accidents de la route. C'est vrai qu'il y a plus d'automobiles que de chirurgiens et, malgré la hausse du prix de l'essence et la démocratisation de la médecine, la proportion d'automobiles devrait continuer d'augmenter.

De toute manière, pourquoi nous faire connaître les chiffres de tout le Canada? Comme les Québécois n'ont que très peu de parents dans les autres provinces, il y a peu de chances que l'un d'eux subisse une opération inutile dont l'issue serait fatale. Pourquoi ne pas se contenter de publier les chiffres de Montréal? Dans la métropole, c'est juste si on pratique 10 000 interventions inutiles par année, qui ne nous coûtent que 20 millions de dollars, même pas deux fois les intérêts annuels qu'on verse pour le stade Olympique. Elles ne font même pas une victime par semaine.

Ceux qui habitent des villes comme Trois-Rivières ou Sherbrooke ont-ils vraiment besoin de savoir le nombre d'opérations inutiles qu'il y a à Montréal? Dans leur ville, on n'en fait que 400 par année et elles ne coûtent que 800 000 dollars. Quant aux morts qu'elles causent, ça ne vaut presque pas la peine d'en parler: deux par année!

A la campagne où je vais chaque week-end, les gens s'intéressent surtout à ce qui se passe dans la ville toute proche où il n'y a qu'un hôpital. Pourquoi ne pas se contenter de mentionner les chiffres qui nous touchent vraiment de près? Dans une ville comme celle-là, on ne fait jamais plus de 200 opérations inutiles par an, qui coûtent à peine 400 000 dollars et font juste une victime. D'ailleurs, qui parle d'opérations inutiles? Seulement les journalistes, car tous les chirurgiens avec qui j'en ai discuté m'ont juré qu'ils n'avaient jamais entendu dire qu'on pratiquait des opérations inutiles. Quoi que prétendent les journalistes, je suis sûr que les opérations profitent toujours à quelqu'un! Comment alors peut-on parler d'opérations inutiles?

La cigarette douce

Craven "A", la marque de cigarettes douces qui inspire le plus de confiance au Canada, présente la Craven "A" Special Mild... une cigarette très douce qui offre le bon goût et la qualité exceptionnelle du produit original.



C'est encore
le produit original
qui est le meilleur.

La cigarette la plus douce
que nous ayons jamais faite.

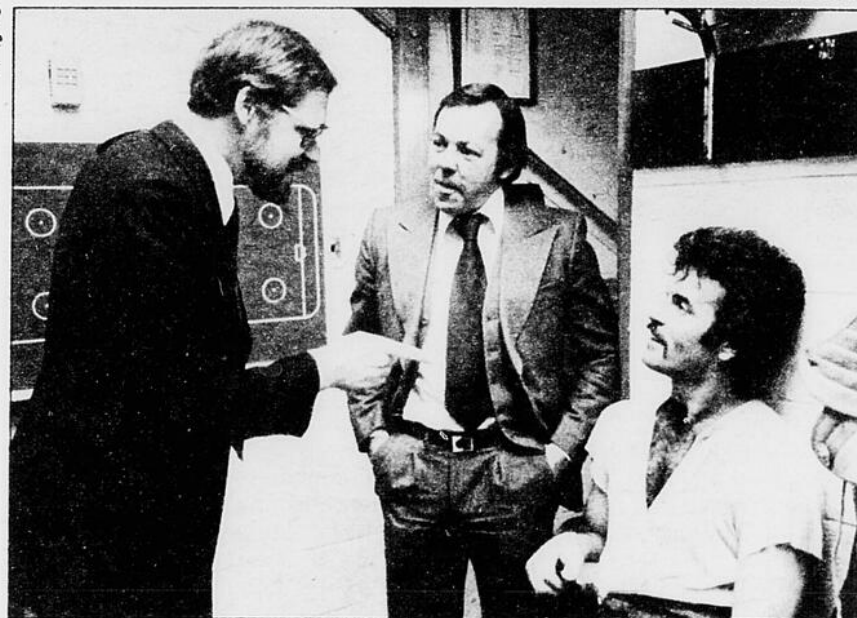
Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - Filtre King Size et Filtre Régulière: goudrons 5 mg, nic. 0.4 mg.

Sur les talons des Glorieux

POUR NOURRIR EN NOUVELLES, EN RUMEURS, INTERVIEWS ET STATISTIQUES, CES AFFAMÉS QUE SONT LES PARTISANS DES CANADIENS, DES JOURNALISTES DOIVENT PARCOURIR L'AMÉRIQUE DE SEPTEMBRE À JUIN, SOUVENT MANGER ET ÉCRIRE SUR LE POUCE ET MENER UNE VIE AUSSI FOLLE ET TRÉPIDANTE QUE CELLE DES JOUEURS EUX-MÊMES

Photos Denis Brodeur

Réjean Tremblay, dans la chambre des joueurs des Canadiens, en compagnie d'Yvon Lambert et d'Yvan Cournoyer.



passeront deux jours en attendant le match de mercredi contre les Rockies. Nous, les quatre journalistes qui suivons le club, avons décidé de demeurer à Denver; il faut donc mettre quelques histoires en banque au cours de ces cinq heures de vol vers Denver.

Je peux me permettre de faire l'article sur M. Bourassa puisque, à *la Presse*, je n'ai pas nécessairement à remplir deux pages par jour... Glorieux en ville ou pas!

Entrevue fort intéressante avec l'ancien Premier ministre; M. Bourassa, quand il a vu l'hôtesse venir me harceler parce que je n'avais pas de billet de première classe, est venu s'asseoir avec moi en classe économique.

Pendant que nous conversions, quelques joueurs sont venus saluer l'homme politique. Comme tant de profanes, M. Bourassa est impressionné par ces grandes vedettes du sport et, m'a-t-il semblé, il aurait eu autant de questions à me poser que moi j'en avais en réserve.

Mais cette entrevue avec M. Bourassa va me coûter une bouteille de vin.

Comment ça? Depuis la fin de semaine dernière, les journalistes francophones se sont passé la consigne: plus un mot à Scotty Bowman; ce dernier a été carrément grossier et polisson envers Bertrand Raymond du *Journal de Montréal* et Bernard Brisset des *Nos de Montréal-Matin*. Et quant à ne pas avoir de relations civilisées avec l'entraîneur des Canadiens, aussi bien ne pas en avoir du tout!

Mais voilà, la guigne s'en mêle; j'étais bien satisfait de mon entrevue avec M. Bourassa et, comme je voulais prendre un peu d'avance dans mon travail, je suis allé quérir ma machine à écrire en première classe lors du vol Chicago-Denver.

Scotty m'a abordé au passage pour me demander mes impressions sur M. Bourassa. Bowman adore parler politique et suit avec intérêt l'évolution du gouvernement Lévesque à Québec. Je pense que la démarche souverainiste du P.Q. ne l'inquiète pas trop. En tous les cas, il ne le fait pas voir. Il parle convenablement le français, ses enfants vont à l'école française. Toujours est-il qu'il voulait savoir ce qu'avait à raconter M. Bourassa. J'ai répondu le plus vite possible, mal à l'aise, mais c'était encore trop. Pat Hughes a eu le malheur

d'ouvrir le rideau qui sépare les deux compartiments; il a vite prévenu Raymond et Brisset... et j'aurai à payer l'amende prévue: une bouteille de vin au prochain repas en commun!

Mardi

Bertrand Raymond arrive au *coffee shop* pour le petit déjeuner avec un air catastrophé: «Les Rockies jouent à New York ce soir. Avec les Glorieux à Colorado Springs, dit-il, comment on va faire pour trouver des histoires pour remplir deux pages?»

Et il se met à rire. De vieux pros comme Brisset et Raymond ne sont jamais à court de sujets; ils traînent toujours dans leurs carnets de notes quelques citations de joueurs qu'ils peuvent rattacher à un événement et quelques statistiques. Moi-même, j'ai en mémoire une longue conversation avec Cam Connor, conversation qui date de deux semaines, à Atlanta. C'est, je pense, intéressant et inédit: c'est le temps ou jamais de m'en servir.

Restent aussi les journaux locaux que les journalistes des quotidiens du matin épiluchent à fond. Ici à Denver, c'est plus compliqué puisque le hockey passe en troisième dans les pages de sport du *Post* ou du *Rocky Mountains News*; aujourd'hui, il y a une bonne histoire sur Joe Watson qu'on va resservir, adaptée à la sauce québécoise, aux lecteurs montréalais.

L'après-midi est souvent consacré à taper les textes. À l'étage où logent les journalistes, le cliquetis des machines à écrire lutte avec le bruit des balayeuses des femmes de chambre. Par habitude, on ouvre le téléviseur; parfois, je jette un coup d'oeil à l'un de ces indégonnables romans-feuilletons américains que j'ai commencé à suivre à Philadelphie un mercredi, puis à Pittsburgh le mardi suivant. Aujourd'hui, l'infirmière avoue à son malade qu'elle est amoureuse de lui. Pauvre gars, si j'en juge par le maquillage, la coiffure et le manteau qu'elle portait en entrant à l'hôpital, c'est une aventure qui va lui coûter cher!

En soirée, souper à La Fontanella, petit restaurant italien que Brisset a réussi à dénicher. Merveilleux, surtout que je m'en suis tiré avec une bouteille de Valpolicella.

PAR RÉJEAN TREMBLAY

DENVER, lundi, 1 heure du matin

Je n'aime pas le Hilton Denver; il fait chaud dans les chambres et il n'y a pas moyen d'obtenir des lits larges et confortables. Comme d'habitude, j'encaisse fort mal les effets du décalage horaire.

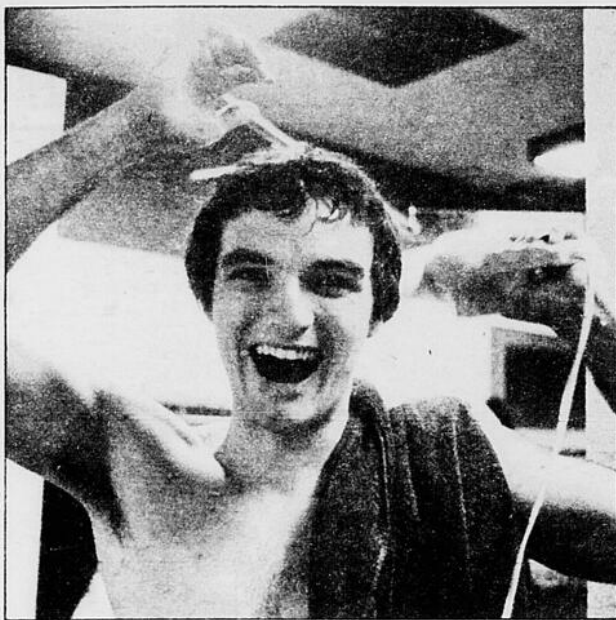
Faut dire que la journée a été longue; la vie en tournée avec les Glorieux n'est pas toujours amusante... et surtout, elle est épuisante.

Les rédacteurs en chef de magazines qui demandent un reportage sur ce qu'est la vie des Canadiens en voyage s'imaginent toujours qu'ils recevront une analyse profonde à caractère sociologique sur les aventures et réflexions d'un groupe de supervedettes riches à craquer dans leurs pérégrinations à travers l'Amérique.

Les Glorieux sur la route, ce sont des avions, des hôtels, des patinoires, des heures d'attente et un horaire de voyage réglé comme du papier à musique.

Hier ce fut encore pire; départ de Dorval vers 18 heures pour Chicago; voyage de deux heures, banal, normal, sauf que, cette fois, Pierre Meilleur, la «commère» du club, a aperçu l'ancien Premier ministre Robert Bourassa dans le compartiment de première classe de l'avion.

Interviewer M. Bourassa me démange... mais je dois penser à mon affaire; en arrivant à Denver, vers 23 heures, les Glorieux sautent dans un autobus et se rendent au Broadmore Inn à Colorado Springs où ils



Après un match que les Glorieux ont évidemment remporté, Mario Tremblay fait sa toilette.

Jeudi, 1 heure du matin

Après la victoire des Glorieux, tout le monde, joueurs, journalistes et commentateurs de la radio est parti pour Los Angeles à bord du vol de minuit. J'ai préféré rester à Denver pour avoir quelques minutes de plus pour rédiger mon article; le décalage horaire complique la tâche des journalistes. Ce soir à Los Angeles, je n'aurai que 45 minutes pour parler aux joueurs et pondre 90 lignes pour le journal.

Pourquoi 90 lignes? C'est l'entente conclue avec Michel Blanchard qui est au pupitre ces deux soirs-là; pour lui faciliter la mise en pages, on s'entend à l'avance sur un certain nombre de lignes. S'il ne se passe rien, à moi d'étirer mon texte; si les événements se bousculent, à moi de condenser.

C'est curieux la relation qui existe entre joueurs et journalistes. Certains joueurs semblaient s'être ennuyés après avoir passé deux jours sans voir ces derniers; faut-il spécifier que de septembre à juin, sept jours par semaine, joueurs et journalistes partagent la même vie sans partager le même travail? Il y aurait matière à écrire une thèse fort savante sur les relations qui existent entre athlètes et journalistes pendant une longue saison de hockey, de football ou de baseball. Incroyable comment les journalistes arrivent à conserver leur sens critique et à garder certaines distances face à leurs sujets d'articles, et comment les joueurs, habitués depuis les rangs juniors à être entourés de reporters, savent faire la part des choses!

LOS ANGELES, après la défaite

Journée de fou, je suis parti de Denver à 9 heures à bord d'un vol de la Continental Airlines, ma compagnie d'aviation favorite. Je ne sais pas pourquoi, mais leurs hôtesses trouvent toujours le moyen d'être de bonne humeur et de rendre le vol reposant.

Los Angeles me grise encore; en mettant le nez hors de l'aéroport, je me sens dans un autre monde.

Et c'est la même chose pour les joueurs; il leur est difficile de se préparer mentalement à un match de hockey quand ils ont passé une partie de l'après-midi étendus le long de la piscine.

Je dis «une partie» puisque même à Los Angeles ils doivent respecter les rites et traditions de toute équipe de hockey: le steak à 1 heure et la sieste à trois heures. Ce repas est toujours pris en commun, respectant le rite sacré du repas du guerrier avant la bataille. Quand l'équipe paye le repas du midi, les joueurs ne reçoivent que la moitié de leur allocation quotidienne, soit \$13.50 au lieu des \$27 habituels. Ils ne mangeront plus avant 11 heures ou minuit, sauf peut-être une tablette de chocolat vers cinq heures.

Même en respectant cet horaire, certains joueurs sont tellement nerveux qu'ils vomissent dans le vestiaire en revêtant leur uniforme.

VANCOUVER, vendredi soir, très tard

Journée normale en voyage; les Glorieux sont allés s'exercer à midi sur une patinoire de banlieue de Los Angeles puis sont revenus à l'hôtel pour le reste de l'après-midi; quant aux journalistes, il leur a fallu travailler sur deux histoires dont l'une concerne Yvan Cournoyer. Les Canadiens, par l'entremise de Jean Béliveau, ont offert à Cournoyer de lui payer deux ans de salaire s'il acceptait de prendre sa retraite «élégamment». C'était en octobre dernier, tous les journalistes sportifs connaissent la nouvelle. Le premier qui pourra se la faire confirmer la sortira dans son journal; Cournoyer n'a pas joué contre Denver et il a éprouvé toutes sortes de problèmes contre les Kings. Il est anxieux et son attitude se reflète sur les autres joueurs; l'autre affaire touche Jacques Lemaire. Lemaire boude de ces temps-ci et il paraît qu'il aurait voulu obtenir une extension de son contrat. C'est ce que racontent les rumeurs; le problème chez Lemaire, c'est que, si quelque chose ne tourne pas rond, il se ferme comme une huître et devient impossible à interviewer; j'ai donc misé sur ces rumeurs et mes sources d'information.

J'ai écrit un texte sous toutes réserves et téléphoné à Montréal que je leur enverrais l'article vers 17 heures (heure de Los Angeles); Blanchard est averti de le garder sur la glace jusqu'à mon arrivée à Vancouver où je rappellerai pour donner confirmation.

Finalement, à 16 heures et demie, je rejoins Lemaire dans sa chambre pour l'interroger sur ce qui le chiffonne: ça n'a rien à voir avec son contrat. Je dois donc reprendre le texte au complet sur un banc de l'aéroport (heureusement, le vol pour Vancouver était en retard) avant de téléphoner à Montréal d'une cabine téléphonique pour l'enregistrer; une secrétaire le tape et va le porter au pupitre.

Ces derniers jours de voyage avec l'équipe sont difficiles sur le plan professionnel; on se sent coupé de la salle de rédaction et du monde réel, on ne sait pas ce qui se passe au Québec, on tente bien de garder de justes perspectives des événements, mais c'est pénible. L'univers en vient à n'exister qu'en fonction des petits problèmes de Guy Lafleur ou de Jacques Lemaire. En temps normal, le contact quotidien avec la salle de rédaction, le vrai monde, nous permet de nous aérer le cerveau, de nous rendre compte que les Glorieux, c'est quand même seulement une équipe de hockey, un grand cirque évoluant dans un cirque encore plus grand!

Le vol entre Los Angeles et Vancouver a été très joyeux; les joueurs se sont refilé un article de Gaston Marcotte et l'ont commenté bruyamment. Plutôt favorablement, d'ailleurs, même s'il critique amèrement les hockeyeurs professionnels.

Les joueurs devaient respecter le couvre-feu de 23 heures, imposé avant un match, mais les journalistes se sont retrouvés au Hy's, un des bons restaurants du circuit. Les quelques apéritifs avalés dans l'avion par exception (je n'ai jamais vu des journalistes aussi peu enclins à l'alcool que ceux du hockey, en vrais Lacordaire que nous sommes) avaient préparé l'atmosphère du souper. Ce fut très agréable surtout qu'à 3 000 milles de nos patrons on se sent pris dans le même bateau et bien loin de la compétition entre le Journal de Montréal, la Presse et Montréal-Matin!

Dans l'avion, Serge Savard a fait un sort au chapeau de Toe Blake, qui accompagne régulièrement l'équipe.



Samedi soir

La journée la plus tranquille du voyage; à cause du décalage horaire, le match a été disputé à cinq heures de l'après-midi.

Pas de sieste et pas de steak d'avant-partie.

J'ai magasiné un peu, croisé Yvon Lambert en face d'Eaton, et Brian Engblom devant l'Hôtel Vancouver.

Les Glorieux ont vaincu les Canucks mais ne sont pas de bonne humeur; l'équipe était supposée passer la nuit à Vancouver, ville qui *souigne* terriblement, et les joueurs auraient eu toute la soirée à eux puisque le match s'est terminé vers 20 heures.

Et qu'a alors fait ce cher Scotty?

Il a décidé que tout le monde prendrait le vol de nuit, destination Montréal avec arrêt à Toronto. Ce sont les pires vols que l'on puisse imaginer; avion toujours bondé, bébés qui braillent et hôtesses qui vous empêchent de dormir en servant les lunchs en plein cœur de la nuit.

Mais puisque nous sommes dans la même galère...

MONTREAL, dimanche, 10 heures du matin

Fourbus, recrus par une nuit sans sommeil, des Glorieux pas très pimpants et des journalistes à moitié morts (qui auront à écrire encore un article aujourd'hui) se dirigent vers le carrousel à bagages.

Croyez-le ou non, Guy Lapointe a encore la force de jouer des tours! ●

QU'EST-CE QU'UN DÉLIT

LA COMMISSION DE RÉFORME
DU DROIT DU CANADA,
QUI VEUT METTRE
LE CODE PÉNAL À L'HEURE DE
L'ÉGALITÉ DES SEXES
ET DE LA LIBÉRALISATION
DES MOEURS,
INVITE LE LÉGISLATEUR
ET LA POPULATION
À SE PRONONCER



PAR THÉRESE DUMESNIL

Les lois, c'est souvent comme les dictionnaires: ils accusent parfois 50 ans de retard sur la réalité sociale! A preuve, entre bien d'autres, l'article 154 du Code pénal, intitulé «Séduction de passagères à bord de navires», qui s'énonce comme suit: «Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de deux ans toute personne du sexe masculin qui, étant le propriétaire ou le capitaine d'un navire affecté au transport de passagers moyennant un prix de louage ou, étant employé à bord d'un tel navire, y séduit une passagère ou, à la suite de menaces ou par l'exercice de son autorité, a avec la passagère des rapports sexuels illicites à bord du navire.» Eh oui, au temps du *Concorde* et de l'égalité (sic) des sexes!

De même que les dictionnaires ne font pas la langue, les lois ne font pas les moeurs. Tout au plus tentent-elles de les refléter, tirant certaines règles à partir des comportements d'une société. Et comme les temps changent vite et qu'on dit, à juste titre, «autres temps, autres moeurs», il faut parfois rajeunir les lois, en éliminer certaines, en édicter de nouvelles. C'est ainsi que la Commission de réforme du droit du Canada s'intéresse actuellement aux infractions dont il est question à la partie IV du Code pénal sous le titre

général: «Infractions d'ordre sexuels, actes contraires aux bonnes moeurs, inconduite.»

Les articles 143 à 175 de ce chapitre portent des titres tantôt évocateurs, tantôt ambigus: viol; tentative de viol; rapports sexuels avec une personne du sexe féminin âgée de moins de quatorze ans et rapports sexuels avec une personne du sexe féminin âgée de quatorze à seize ans; rapports sexuels avec une personne faible d'esprit; attentat à la pudeur sur une personne du sexe féminin de seize à dix-huit ans; séduction sous promesse de mariage; rapports sexuels avec sa belle-fille ou son employée; séduction de passagère à bord d'un navire; sodomie ou bestialité; attentat à la pudeur sur une personne du sexe masculin; actes de grossière indécence; exceptions concernant les actes de la vie privée entre conjoints ou entre adultes consentants; corruption des moeurs (obscénité); représentation théâtrale immorale; père, mère ou tuteur qui cause le défloremment; maître de maison qui permet le défloremment; corruption d'enfant; action indécente; nudité; exposition indécente; intrusion de nuit; vagabondage par des personnes antérieurement condamnées pour des infractions sexuelles.

Dans son document de travail no 22 (octobre 1978), la Commission de réforme du droit du Canada expose les buts

de sa démarche et les principes qui la guident, soumet 21 recommandations, reformule le libellé de quelques articles, en reporte d'autres à une étude ultérieure ou, encore, émet l'hypothèse ou le voeu que certains ne relèvent plus du Code pénal, mais plutôt du Code du travail ou des lois sociales (Loi de la protection de la jeunesse, etc.) La Commission s'adresse à la fois au législateur et à la population tout entière, qu'elle invite expressément à se prononcer sur ses prises de position ou sur les points où il n'y a pas eu consensus. En somme, ces questions de «crimes sexuels» doivent soulever un véritable débat public.

C'EST QUOI, LA «GROSSIÈRE INDÉCENCE»?

Il faut «présenter les infractions sexuelles de façon cohérente», dit la Commission. Actuellement, «elles portent sur une telle multitude de «péchés» qu'il est difficile de reconnaître le principe en jeu dans un grand nombre d'articles. Par ailleurs, la langue utilisée pour décrire les délits sexuels fourmille de termes tombés en désuétude. Il est nécessaire de réviser, à la lumière des usages linguistiques et sociaux contemporains, les archaïsmes, les euphémismes et les expressions à contenu émotif

tels «la connaissance charnelle», «les moeurs antérieurement chastes» et «le viol.»

La Commission insiste sur le fait que la reformulation et la simplification des articles de loi doivent impliquer «plus que des changements de pure forme. Il est en effet indispensable de réévaluer les règles de fond contenues au Code, afin d'harmoniser les infractions sexuelles avec les changements dans les valeurs et les attitudes de la société contemporaine.»

Il semble, en effet, qu'on s'interroge encore «sur le sexe des anges», lors de certains procès, pour déterminer s'il y a crime ou pas, tant certains articles prêtent à la plus pure subjectivité et placent en position pour le moins inconfortable le juge tout autant que l'accusé. Ainsi, l'article 157 intitulé «Actes de grossière indécence» se lit comme suit: «Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement de cinq ans quiconque commet un acte de grossière indécence avec une autre personne.» Très logique, mais qu'est-ce qu'un «acte de grossière indécence»? C'est là que commence la trituration de méninges...

A la page 197 de son traité de droit pénal, le juge Irénée Lagarde rapporte que, dans une cause, le juge Egbert, de la Cour suprême d'Alberta, a ainsi défini l'acte de grossière indécence: «C'est un

T SEXUEL?



acte qui est — selon les concepts de la moralité qui prévalent présentement dans notre pays — intrinsèquement indécent, indépendamment du temps ou du lieu où on le pose et des autres circonstances qui l'accompagnent.» «Cette définition me semble exacte, dit le juge Lagarde, mais la difficulté surgit lorsqu'il faut décider ce qu'est un «acte intrinsèquement indécent». Et il rapporte d'autres propos du juge Egbert, lors d'une accusation de grossière indécence contre deux amoureux, un homme et une femme. «L'avocat de la Couronne est d'opinion que le seul contact de la bouche de l'homme avec les organes génitaux de la femme constitue un acte de grossière indécence. Je ne suis pas prêt à aller aussi loin. Si, au cours des préliminaires amoureux conduisant aux relations sexuelles, l'homme pose un baiser sur la partie extérieure des organes génitaux de la femme, je ne considère pas cet acte comme acte de grossière indécence. On doit prouver quelque chose de plus. Mais, dès que cette preuve est faite, je suis alors d'opinion qu'indépendamment du temps et de l'endroit et des circonstances, il y a un acte de grossière indécence.»

Devant ce dilemme, le juge Lagarde fait ses suggestions: «(1) un acte de grossière indécence est un acte contre nature; (2) les jeux amoureux entre un

homme et une femme ne peuvent constituer une grossière indécence, à moins que les baisers ne soient déposés sur l'anus ou que la langue n'y pénètre, ce qui est alors un acte «apparenté à la sodomie»; (3) toute forme de masturbation entre deux hommes ou entre deux femmes constitue toujours un acte de grossière indécence. On ne peut, lorsqu'il s'agit d'amoureux de sexe opposé, demander aux tribunaux des distinctions casuistiques. Sous les réserves ci-dessus, je ne crois pas que le tribunal puisse considérer comme acte de grossière indécence ce que le latin désigne pudiquement comme *fellatio* et *cunnilingus*...»

UN LANGAGE DÉROUANT

On aura noté, en plus de toutes les subtilités, que ce texte est antérieur au Bill omnibus qui décriminalise l'homosexualité. Incidemment, dans sa réforme, la Commission ne conserve pas l'article sur «les actes de grossière indécence». Mais elle retient l'article 170 sur la «nudité», dont la formulation peut prêter à autant d'ambiguïté. «(1) Est coupable d'une infraction punissable sur déclaration sommaire de culpabilité, quiconque, sans excuse légitime, a) est nu dans un endroit

Suite page 8

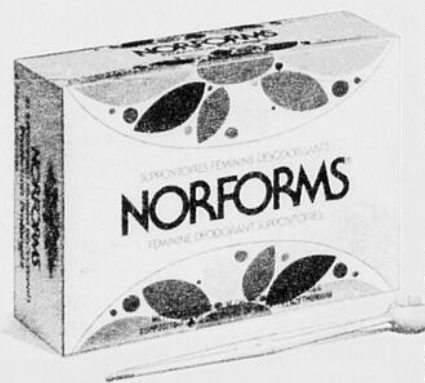
Q. Fraîcheur interne, même pendant les règles? Comment?

R. Avec les Norforms, «réguliers» et «parfumés aux herbes»!

Essayez-les, vous serez vite convaincue que les Norforms devraient faire partie de votre toilette quotidienne, surtout au cours des règles, lorsque l'odeur féminine est plus difficile à éliminer. Vous vous sentirez propre et sûre de vous tous les jours du mois.

OFFRE SPÉCIALE: Pour un échantillon gratuit qui comprend six Norforms, le mode d'emploi, l'applicateur et le livret «Réponses aux

questions les plus souvent posées par les femmes,» envoyez 50¢ pour l'affranchissement et les frais de manutention à la Compagnie Norwich Pharmacal Ltée, Dept. P., C.P. 100, Paris, Ontario.



Un nouvel applicateur pratique dans chaque boîte.

Suppositoires féminins désodorisants Norforms
Disponibles en pharmacies, au Canada

NE VOUS OFFREZ PLUS DES REPAS MONOTONES!

CUISINE POUR TOUS LES JOURS de Margo Oliver vous facilitera la tâche. Des recettes faciles et économiques, conçues spécialement pour des plats de tous les jours.

Vous recevrez en plus, gratuitement des Editions Optimum, un magnifique tableau des coupes de viande que vous pourrez garder même si vous retournez le livre. Seulement \$8.95.

Postez le coupon à:
Les Editions Optimum,
C.P. 4090 Place d'Armes,
Montréal, P.Q. H2Y 3M1

- Facturez-moi plus tard (plus 60¢ de frais d'expédition)
- Chèque ou mandat ci-inclus payable aux Editions Optimum (l'éditeur assume les frais d'expédition)
- Portez à mon compte ChargeX ou Master Charge (plus 60¢ de frais d'expédition)

Nom _____

Adresse _____ App _____

Ville _____ Prov _____

Signature _____

perspectives est publié chaque semaine par Perspectives Inc.
231, rue Saint-Jacques Montréal P.Q. H2Y 1M6. Tél. 282-2224

Président et directeur général
Jean A. Dion

Directeur de la rédaction
Pierre Gascon
Directeur adjoint
Jean Bouthillette
Directeur artistique
Pierre Legault

Rédaction
Edouard Doucet
Isabelle Lefrançois
Adrien Robitaille

Service artistique
Marthe Bolduc
Michel Brunette
Roger Dion
Michel Genest
France Lafond

Photographe
Denis Plain
Secrétariat
Liliane Bitursi
Jacqueline Giroux
Gisèle Payant

Président du conseil
Paul-A. Audet
Vice-président
Charles d'Amour
Secrétaire
Guy Pépin
Trésorier
Gaston Vachon

ISSN 0380-6790

Représentant publicitaire

MagnaMedia Limitée 231, rue Saint-Jacques Montréal P.Q. H2Y 1M6. Tél. 282-2120

QU'EST-CE QU'UN DÉLIT SEXUEL?

public ou b) est nu et exposé à la vue du public sur une propriété privée, que la propriété soit la sienne ou non. (2) Est nu, aux fins du présent article, quiconque est vêtu de façon à offenser la décence ou l'ordre public.» J'entends encore le bon rire sonore de Me Madeleine Caron, coordonnatrice de la recherche juridique à la Commission des droits de la personne, avec qui j'ai fait un rapide survol de ces questions. «Est nu (rire)... quiconque est vêtu» (rire)... Il faut dire que nous avons fait notre cours classique ensemble et que, dans notre temps, être nu nous semblait le contraire d'être vêtu!

Vraiment, le langage juridique est parfois bien déroutant! Cette définition de «la séduction d'une jeune fille», empruntée au traité de Lagarde: «C'est le fait d'une jeune fille, âgée de 16 ans mais de moins de 18 ans, de faire à un homme, âgé d'au moins 18 ans, la reddition de sa chasteté et d'avoir avec lui des relations sexuelles à la suite de la persuasion, des promesses, des cadeaux ou de tout moyen, autre que la force, la violence ou les menaces, que cet homme a employés.»

A la lecture de cette définition, toute personne qui a un peu de dignité — et il n'est pas nécessaire d'être une femme pour éprouver ce sentiment! — passe successivement par le rire, un certain sourire, le rire jaune et la colère. Quand on sait, en plus, que notre droit ne prévoit pas d'article sur la «séduction d'une personne du sexe masculin par une personne du sexe féminin», pas plus qu'il n'est question «d'attentat à la pudeur d'une personne du sexe masculin par une personne du sexe féminin» ou encore de «viol d'une personne du sexe masculin par une personne du sexe féminin», on se dit que ah! oui, vraiment, il y a du ménage à faire là-dedans!

LE VIOL DANS LE MARIAGE

Et justement, dans son document de travail no 22, la Commission de réforme du droit du Canada pose la question: «Pourquoi le droit des infractions sexuelles caractérise-t-il constamment les hommes comme des agresseurs et les femmes comme des victimes?» Et le texte poursuit: «Comme exemple du décalage de temps entre le droit et les moeurs, on peut citer les dispositions du Code criminel qui protègent les jeunes femmes contre certains rapports sexuels. Un grand nombre d'infractions sexuelles contiennent des restrictions à l'encontre des rapports sexuels avec les femmes, dans un but ostensible de protection. On peut toutefois soutenir que ces dispositions reflètent des perceptions anachroniques du rôle des femmes dans la société contemporaine et que l'objet de cette protection ressemble étrangement à la sauvegarde d'une sorte de droit de propriété.»

On trouve des exemples édifiants de ce droit de propriété de l'homme sur la

femme dans bon nombre d'articles où des comportements réputés «criminels» vont de soi, lorsque la femme avec laquelle ils se produisent est l'épouse, c'est-à-dire cette propriété, cet objet sexuel acquis par contrat de mariage! Le plus probant est sans doute l'article 143, qui définit ainsi le viol:

«Une personne du sexe masculin commet un viol en ayant des rapports sexuels avec une personne du sexe féminin qui n'est pas son épouse, a) sans le consentement de cette personne du sexe féminin ou b) avec le consentement de cette dernière, si le consentement (i) est arraché par des menaces ou par la crainte de lésions corporelles, (ii) est obtenu en se faisant passer pour son époux ou (iii) est obtenu par de fausses et frauduleuses représentations sur la nature et le caractère de l'acte.»

On aura remarqué, au passage, la petite phrase insidieuse qui autorise le viol de l'épouse par l'époux. La Commission nous dit que les commissaires ont longuement discuté de cette exception. Suivant un point de vue, l'exception devrait complètement disparaître car, dit-on, «le droit pénal ne doit pas entériner le principe que le mari puisse avoir des droits sexuels sur son épouse sans le consentement de celle-ci. L'exception n'apparaît pas fondée, puisqu'elle sous-entend que le mari a un véritable droit de propriété sur son épouse en tant qu'objet sexuel.» Selon un autre point de vue, on préconise l'abolition de l'exception seulement à l'égard des conjoints séparés. La Commission invite les lecteurs à faire connaître leur point de vue sur ce débat.

De son côté, Me Caron est d'avis qu'il faut que le viol s'applique entre époux, même entre époux qui vivent ensemble, en dépit des conséquences que pourrait avoir une accusation de viol entre conjoints. «Je pense qu'il y a des abus, dit-elle, et de même que les hommes n'ont pas le droit de battre leur femme et les femmes de battre leur mari, violer, avoir une relation sexuelle sans le consentement de l'autre, c'est une agression.»

Nous nous sommes demandé si le fait d'invoquer le viol dans le mariage ne remettait pas en quelque sorte le mariage en question. La «vie sexuelle», ça fait partie du mariage, non? Et si les gens ne trouvent pas satisfaction à leurs besoins dans le mariage, pourra-t-on continuer à interdire l'adultère, à en faire une cause de divorce ou de séparation?

«Ce chantage mène à l'aliénation, dit Me Caron. Combien de femmes se sont abandonnées à «leurs devoirs conjugaux» pour la sécurité économique... De toute façon, la formulation actuelle est terrible! Ça l'air de vouloir dire: une personne du sexe masculin qui, avec son épouse, a des relations sexuelles sans son consentement, agit comme un bon citoyen. Je me rappelle ce médecin qui avait une patiente souffrant d'une infection vaginale très grave et qui, pour un certain temps, ne pouvait avoir

de relations sexuelles. Son mari était venu au bureau du médecin en s'écriant: «Docteur, faites quelque chose! Après tout, c'est ma femme et si je l'ai mariée, c'est pour m'en servir!»

Ce passage sur le «viol légal» de l'épouse n'est pas le seul auquel s'en prenne la Commission. A propos du début de l'article — «une personne du sexe masculin» — elle écrit: «Le Code criminel devrait éviter, sauf lorsque absolument nécessaire, de faire la différence entre les sexes. Les deux sexes devraient jouir de la même protection et, le cas échéant, porter les mêmes responsabilités pénales.» Mais le document ajoute qu'étant donné la définition actuelle du viol, soit les

fois quant à la victime et quant au délinquant, peut-on lire dans le document de travail. Ce dernier est souvent qualifié de «sadique». La victime, elle, même si la loi et le tribunal lui donnent raison, voit souvent sa moralité mise en doute. Ces attitudes difficiles à analyser, mais bien réelles, constituent la mythologie populaire du viol. Pourtant, ce ne sont pas les rapports sexuels qui sont prohibés, mais bien les rapports sexuels consécutifs à des voies de fait.» (Les voies de fait consistent en l'application, d'une manière intentionnelle, de la force à autrui sans son consentement, ou en une tentative ou une menace de le faire.) C'est d'ailleurs ce caractère d'application intentionnelle

Essayez la nouvelle Peter Jackson Extra Douce

«rapports sexuels, c'est-à-dire la pénétration», il serait bien difficile d'incriminer la femme. Dans la formulation que propose la Commission et que nous verrons tout à l'heure, il n'est pas question de rapports sexuels mais de contact sexuel, la pénétration, s'il y a lieu, devenant une «circonstance» dont le juge aurait à tenir compte dans l'imposition de la sentence.

L'ATTENTAT SEXUEL

La Commission remet aussi en question le terme même de viol. «Le terme «viol» passe pour être stigmatisant, à la

de la force afin d'avoir des rapports sexuels, sans le consentement de la victime, qui porte la Commission à voir dans le viol un «attentat sexuel». Remplacer le terme de «viol» par celui d'«attentat sexuel» aiderait-il à «mitiger l'effet de stigmatisation qui s'attache aux victimes d'un viol, en raison des mythes populaires qui entourent cette infraction»? La Commission se pose la question et la pose au grand public.

La formulation recommandée à la suite de cette analyse est donc la suivante: «(1) Toute personne qui a un contact sexuel avec autrui sans son consentement, est coupable d'attentat sexuel. (2) L'expression «contact sexuel», au sens du présent article, comprend tout attouchement non acci-

dentel des organes sexuels d'autrui ou le fait non accidentel pour une personne d'en toucher une autre avec ses propres organes sexuels et d'une façon qui porte atteinte à la dignité sexuelle de cette personne. (3) En imposant une sentence à une personne condamnée en vertu du présent article, le tribunal doit tenir compte de toutes les circonstances et conséquences de l'attentat, y compris du fait qu'il y a eu pénétration ou violence.»

Nous avons demandé à Me Caron ce qu'était, d'après elle, «une façon qui porte atteinte à la dignité sexuelle». «Je pense qu'on n'a pas une dignité sexuelle et une autre dignité. La dignité, c'est la dignité. Je pense que ce qui est

inacceptable, c'est le contact sexuel sans le consentement. L'absence de consentement et le fait que le contact ne soit pas accidentel constituent les éléments du délit. Mais cette formulation supplémentaire au sujet de la dignité sexuelle peut être dangereuse et prêter à confusion», a commenté Me Caron.

Quelle que soit la formulation du délit, le fait reste odieux. Et la Commission fait remarquer qu'«après le traumatisme qu'elle a éprouvé, la victime doit, en plus, discuter avec d'autres des questions qui, d'autre temps, seraient considérées de nature strictement intime» Et elle pose la question de la possibilité de tenir l'interrogatoire à

huis clos. «A cause de la nature privée de la conduite sexuelle et de l'intérêt poussé que témoignent pour des questions semblables certains représentants de la presse écrite ou parlée, c'est à l'Etat que revient la responsabilité de prévoir cette protection.»

Me Caron convient que la vie privée, la présomption d'innocence et le droit du public à l'information sont ici en conflit. Le critère pourrait être le même que pour le libelle diffamatoire, suggère-t-elle. On «justifie» parfois le libelle dans la presse, si les propos sont vrais ou vraisemblables et s'il est dans l'intérêt du public de les connaître. Par contre, Me Caron ne voit pas pourquoi le procès pour viol se passerait à huis clos,

s'il n'en est pas ainsi pour les autres crimes. Mais il faudrait savoir s'il est vraiment souhaitable que la justice s'exerce dans le secret, entre gens de loi seulement, loin du vu et du su de la société?

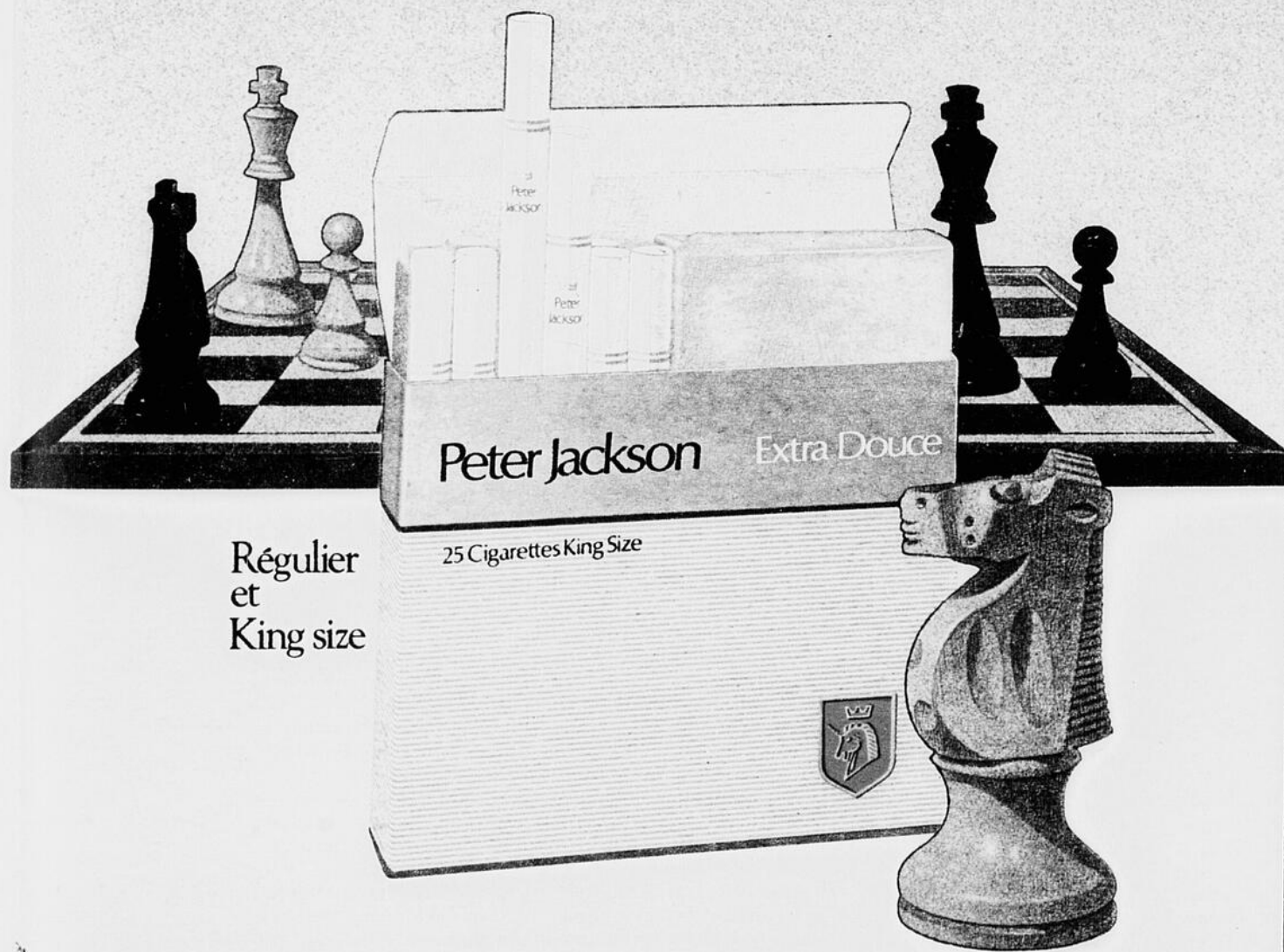
LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Dans son analyse globale des délits sexuels, la Commission de réforme du droit du Canada s'interroge sur l'«opportunité de recourir aux sanctions criminelles pour régir le comportement sexuel». Dans son rapport au Parlement intitulé *Notre droit pénal*, elle a déjà proposé les critères suivants pour qu'un acte figure au code criminel: 1° le comportement est-il gravement dommageable pour autrui? 2° contrevient-il de quelque autre façon aux valeurs fondamentales, à tel point qu'il cause du tort à la société? 3° est-il certain que les mesures d'application que rendra nécessaires le recours au droit pénal pour réprimer le comportement, ne contreviendront pas elles-mêmes gravement à nos valeurs fondamentales? 4° en cas de réponse affirmative aux trois questions précédentes, existe-t-il une conviction que le droit pénal peut aider de façon significative à la solution du problème?

Selon la Commission, «personne ne met sérieusement en doute le droit à l'intégrité corporelle ou le droit de librement consentir aux actes sexuels. Peu de gens s'opposent à ce qu'il existe certaines restrictions aux activités sexuelles entre adultes et enfants. On ne conteste généralement pas l'imposition de limites à l'activité sexuelle dans des endroits publics. (...) Ces préoccupations permettent de formuler trois principes de politique criminelle où l'intervention du droit pénal est justifiée, soit: la protection de l'intégrité de la personne; la protection des enfants et de certaines catégories de personnes; la sauvegarde de la décence publique.»

Voilà pour les principes. Mais la Commission insiste sur le fait qu'il est «nécessaire d'envisager plusieurs façons de résoudre ces problèmes, afin d'assurer la sauvegarde à la fois des intérêts des victimes et des délinquants et de ceux de la collectivité». «L'important n'est pas ce que dit la loi, mais ce qu'elle fait aux gens et ce qu'elle fait pour eux. La réaction des policiers, des tribunaux et des organismes correctionnels au Code criminel détermine, dans la réalité, la pratique entourant les infractions et les criminels sexuels.» «La réforme du droit n'est valable que si elle s'accompagne de changements dans les attitudes et dans la pratique.»

Le public est invité à participer à cette réforme, dont nous n'avons fait qu'effleurer certains aspects. Le document de travail no 22 de la Commission de réforme du droit du Canada est écrit dans une langue simple et claire, à la portée de tous. Et les questions qu'il aborde nous concernent intimement.



Régulier
et
King size

25 Cigarettes King Size

La vraie douceur joue et gagne.

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler
Moyenne par cigarette—Formats King Size & régulier. "goudron" 7 mg, nicotine .7 mg.

Le Petit Musée de Max Klein

PAR FRANK PRAZAK

On ne sait ce qu'il conviendrait d'admirer le plus ici: l'éclatante luminosité d'un verre à boire datant de l'Empire romain, la fragile délicatesse d'une boucle d'oreille en or remontant à l'Antiquité grecque, le dessin fouillé du manche d'une dague provenant du Louristan, en Iran. Et que dire encore des stèles funéraires égyptiennes, des tablettes assyriennes chargées d'écriture cunéiforme, des armures médiévales, des icônes russes, du jade et de l'ivoire d'Extrême-Orient? Un incroyable assemblage d'œuvres d'art de toutes les époques et tous les pays du monde! Le plancher est littéralement encombré de vitrines où elles s'étalent. Sommes-nous dans un musée? Oui, mais d'une espèce où tout est à vendre. Vous pouvez vous y procurer à peu près tout objet ancien dont vous rêvez. Le seul empêchement: la platitude de votre bourse...

Le Petit Musée est une boutique d'antiquités qui n'a sa semblable nulle part ailleurs au Canada, ni même dans le monde entier peut-être. Il existe, selon son créateur, Max Klein, des boutiques spécialisées plus riches en certains domaines particuliers, mais aucun établissement qui offre un choix aussi varié. Ce n'est un petit musée que de nom car il occupe quatre étages, et ses articles pourraient remplir aisément un musée véritable et beaucoup plus vaste. Si, en parcourant le Musée des Beaux-Arts de Montréal, rue Sherbrooke ouest, la vue de quelque antiquité a éveillé votre désir d'en posséder une pareille, vous n'avez qu'à traverser la rue pour la retrouver.

A 74 ans, M. Klein demeure un vrai puits de science en la matière, capable de retracer l'histoire de tout objet qu'il vend et qui, même après cinquante ans de métier, demeure un ardent collectionneur. «Je n'achète, affirme-

t-il, que des pièces que j'aime. Peu importe que je ne parvienne pas à les vendre toutes, du moment que mon commerce assure ma subsistance.» Si quelque client achète un article qui lui était cher, on discerne sur son visage à la fois le regret de le perdre et la joie de savoir que le nouveau propriétaire de l'article saura le traiter avec tout le soin voulu.

Né à Vienne, d'un père qui fut l'un des conseillers de l'empereur François-Joseph, Max Klein a conservé les allures aristocratiques de son milieu d'origine. Lui dont la famille a compté le célèbre Freud parmi ses intimes n'a rien oublié des raffinements de ce temps. Le présent qu'un oncle lui fit d'une antique lampe à huile fut le signal qui orienta sa vocation. Ayant étudié l'archéologie à Vienne, il alla se perfectionner à Jérusalem, à l'École américaine de recherches en orientalisme, auprès du grand égyptologue sir Flinders Petrie. C'est aussi en cette ville qu'il ouvrit boutique, se maria et que naquit son fils, Daniel. Vite reconnu comme expert, Max Klein vit un flot constant d'archéologues amateurs, de trafiquants et de collectionneurs venir le consulter ou lui proposer des acquisitions. Chaque vendredi (qui est leur sabbat), les nomades musulmans des environs venaient en ville pour prier, et certains d'entre eux campaient devant la boutique de Klein, avec un baluchon rempli de trésors, disaient-ils. Max leur achetait volontiers quelque objet, sur la valeur duquel il ne se faisait guère d'illusion, dans l'espoir de finir par mettre la main sur un article vraiment précieux.

Parmi ses clients d'alors figurent plusieurs célébrités politiques. Le roi Abdullah de Transjordanie, accompagné de son petit-fils Husayn, a fait emplette chez lui d'une paire de pistolets de duel, fabriqués par Boutet, l'armurier de Napoléon. Il y eut également la mère de Farouk, la reine-mère Nazli, exilée d'Égypte à la chute de son fils. Et aussi le maréchal de l'air sir Arthur Tedder, à qui Klein fit cadeau d'une amulette portant cette inscription biblique: «Il enverra ses anges vous porter sur leurs ailes.»

La Seconde Guerre mondiale ayant dispersé ses proches et compromis ses affaires, M. Klein émigra en Amérique. Arrivé à Montréal en 1955, il ouvrit boutique rue Peel, et la remplit peu à peu d'antiquités qu'il avait amassées en Palestine et laissées sous la garde d'amis fidèles. En 1960 il déménagea ses pénates rue Sherbrooke. Daniel se chargeant de répondre à la clientèle, son père put consacrer une part de son temps à courir les encans publics ou privés et à accroître son stock. Aujourd'hui, les Klein entretiennent correspondance avec des collectionneurs dispersés partout dans le monde mais qui n'hésitent pas à franchir au besoin des milliers de milles pour venir à Montréal prendre livraison d'un objet rare.

L'art des antiquités

Tout en sirotant un café, j'ai causé affaires et antiquités avec Max Klein.

— Un objet ancien de haute qualité, lui ai-je demandé, constitue-t-il un sage placement en ces temps de forte inflation?

— Voyez cette cloche de temple, répond-il en m'indiquant un lourd cylindre de bronze orné de caractères chinois. Au début des années soixante, j'en ai vendu une pareille pour \$750. Il y a quelques semaines, j'ai acheté celle-ci à Londres et j'ai dû déboursier \$6 000! Un article remarquable par la haute qualité de sa fabrication et par sa rareté constituera toujours un placement judicieux. S'il a l'âme d'un collectionneur, son propriétaire en tirera une satisfaction supplémentaire à le montrer à ses amis.

— Mais n'existe-t-il pas de nombreuses contrefaçons d'objets anciens?

— Il en existe, en effet, mais mes confrères et moi parvenons, d'ordinaire, à les déceler. J'ai déjà eu en main deux pièces en verre romain: des œuvres admirables... par leur contrefaçon. Par ailleurs, il y a peu de temps, on m'a apporté une autre pièce remontant au IIe siècle. Je l'ai trouvée parfaite, si parfaite même que j'ai soupçonné la supercherie et l'ai refusée. Peu après, un musée en faisait l'acquisition et établissait qu'elle était authentique. Il ne faut pas oublier non plus qu'il existe des copies fidèles de certaines œuvres d'art, copies dont la fabrication et la vente sont permises par la loi, et qu'il est des amateurs qui consentiront à en payer haut prix, à défaut de l'original.

— Sur quel genre d'objet antique conseilleriez-vous à un collectionneur débutant de se faire la main?

— Pourquoi pas des lampes à huile comme celles dont l'Antiquité faisait usage il y a deux mille ans? Il en existe de nombreux modèles, et il est possible d'acquérir certains, de petite taille, pour aussi peu que 20 dollars. Ou bien encore on peut commencer par collectionner des armes anciennes telles que dagues et poignards; ou bien des sceaux et cachets antiques, qui sont relativement peu coûteux.

«Laissez-moi vous raconter une anecdote qui vous éclairera sur les aléas de ma profession. Vers la fin des années quarante, alors que j'habitais encore à Jérusalem, un Bédouin du désert m'a apporté un rouleau de parchemin que son beau-frère l'avait chargé de vendre pour lui. Ledit beau-frère en possédait plusieurs autres et voulait savoir si j'étais intéressé à les acquérir. Ce parchemin m'a paru extrêmement fragile et réclamait d'être manié avec un grand soin. Il portait des inscriptions en araméen (langue parlée en Terre sainte au temps du Christ) et, pour ce motif, j'aurais aimé pou-

voir garder ce manuscrit en consignation pendant quelque temps, pour le soumettre à un ami linguiste.

«Toutefois, le Bédouin, se rendant bien compte de l'intérêt que le parchemin suscitait chez moi, commença de finasser. Il refusa de me le laisser en dépôt, prétextant que son beau-frère cherchait à se départir de tous les manuscrits en une seule fois et qu'il en réclamerait un prix fort élevé. Il affirma qu'il devait le consulter d'abord et promit de revenir me chercher la semaine suivante, pour me conduire chez son beau-frère conclure marché.

«Malheureusement, la situation politique était tendue en Palestine à ce moment-là. L'État d'Israël était en train de naître et d'imposer un partage du territoire selon ses vues. En l'espace de quelques jours à peine, des barricades séparèrent le quartier arabe de Jérusalem du quartier juif, et mon Bédouin ne revint pas me voir. Ce n'est que plusieurs mois plus tard, ayant émigré à New York, que j'appris, par la voie des journaux, la découverte, dans les grottes de Qumrân, de ce qu'on a appelé, depuis, les «manuscrits de la mer Morte». Voilà bien la plus belle occasion ratée de ma carrière de marchand d'antiquités!»

1, 2 et 3 Bouteilles et articles de toilette datant du XIXe siècle et valant de \$65 à \$75.

Les pièces sont hautes de 4 à 6 pouces et sont, dans l'ordre, d'origine suédoise, bohémienne et française.

4 Du VIe siècle avant Jésus-Christ, poterie corinthienne, ornée d'oiseaux à tête de femme, évaluée à \$950. Elle est haute de 6 pouces.

5 Petite sculpture japonaise du XIXe siècle, signée Seiko. Sa valeur marchande est de \$2 350.

6 Bouteille romaine datant du IIIe siècle, à vendre pour \$650.

7 C'est une icône que des réfugiés russes ont apportée dans leur fuite. Elle est du milieu du XIXe siècle et vaut \$1 550.

8 Art français. Petite boîte absolument ravissante. Son prix: \$285.

9 Il s'agit de la garde d'une épée sculptée et incrustée de pierres. Art japonais, \$3 450. L'œuvre est signée Mitsa Aki.

10 Stèle funéraire égyptienne sculptée d'un visage où se lit la sérénité, \$1 250. Elle date d'avant Jésus-Christ.

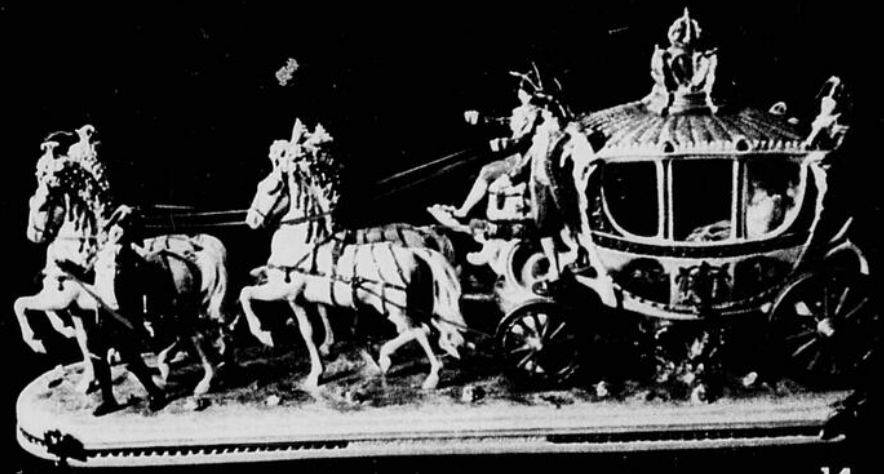
11 Lampe à huile très ancienne, \$225.

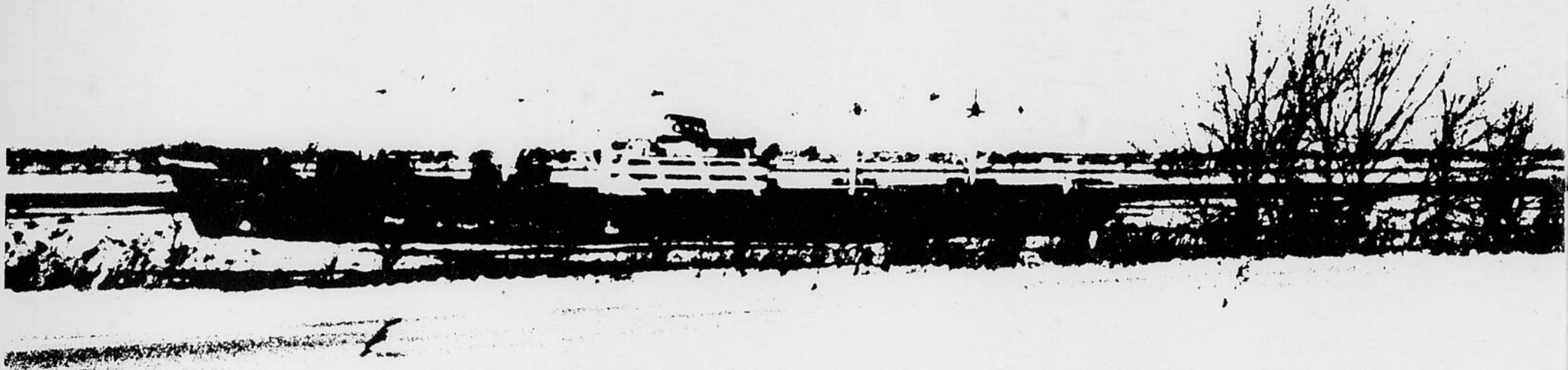
12 Boucle d'oreille valant \$1 250. Elle date d'avant Jésus-Christ.

13 Pièce trouvée en Palestine et datant du temps du roi Salomon, \$275.

14 L'équipage de Napoléon, en fine porcelaine, 25 pouces de longueur. Pièce relativement récente, \$950.

cles de
siècle
à \$75.
e 4 à 6
origine
çaise.
Christ,
ornée
valuée
ouces.
ise du
Seiko.
2 350.
ant du
\$650.
fugiés
ns leur
milieu
1 550.
boîte
\$285.
e épée
ierres.
œuvre
ga Aki.
tienne
visage
1 250.
Christ.
\$225.
1 250.
Christ.
datant
\$275.
n fine
gueur.
\$950.





VOULEZ-VOUS QUE L'ON PARLE DE VOUS DANS MILLE ANS? **Jetez** **une bouteille** **à la terre**

PAR PEDRO RODRIGUES

Patiemment, durant trente-deux siècles et demi, Toutankhamon attendit la visite de Carter. Ce fut long, mais jamais il ne désespéra. «Comment?» Ça y est, je vous entends déjà protester: «Comment ose-t-il prétendre, celui-là, que le pharaon savait qu'un archéologue viendrait un jour le découvrir?»

Parfaitement! Car il n'était pas dupe, le petit Tout, et je parierais même qu'il riait sous ses bandelettes en écoutant les coups de pioche de notre ami Howard!

Vous me direz que si les pharaons, les empereurs chinois et autres gommages assorties de l'Antiquité se faisaient enterrer au milieu de toutes leurs richesses, c'est parce qu'ils croyaient s'assurer ainsi dans l'au-delà une vie qui soit digne de leur rang! Oui, certes, mais ces souterrains étalages de trésors n'étaient-ils pas aussi un tantinet destinés à en mettre plein la vue au mortel qui un jour déterrerait tout ça?

Une page d'histoire soigneusement découpée puis scellée pour les générations à venir, une vaste collection de musée méticuleusement inventoriée, voilà ce que recelait ce tombeau de la Vallée des Rois. Les palais funéraires des empereurs chinois, les tumuli celtes, les Pyramides, les tombes étrusques, l'hypothétique trésor des Incas, tous ces déploiements fabuleux de richesses constituent autant de témoignages que ces civilisations aujourd'hui disparues nous ont laissés de leur passage sur terre. Ce sont de véritables dioramas, des brochures publicitaires en trois dimensions, des sons et lumières malgré l'obscurité de leur silence.

Encore heureux qu'ils aient eu cette idée, nos vénérables ascendants, car leurs petites boîtes à surprise constituent parfois les seules traces valables qu'ils nous ont laissées. Ainsi, sans leurs gigantesques statues, que saurions-nous des anciens habitants de l'île de Pâques?

Mais aujourd'hui? Maintenant que l'on n'enterre plus personne au milieu de ses trésors, que les macchabées ne s'offrent plus le moindre petit ornement et que même les plus chics caveaux de famille vous sont d'une sobriété à faire claquer des dents, songe-t-on à l'avenir? Même les poignées de cercueil sont biodégradables! Au train où vont les choses, je vous le demande, que restera-t-il de nous dans trois ou quatre millénaires?

Les muséologues de l'avenir, en époussetant nos tibias vernis, diront de nous: «C'étaient des sauvages!» Quel message leur aura-t-on apporté des merveilles de notre temps? Une poignée de dents en or, des tonnes de chaussettes de nylon, voilà tout ce que l'on trouvera dans nos vastes nécropoles. Est-ce bien là le seul témoignage que nous ayons à offrir à nos lointains

descendants? Ô mes aïeux! Ce qu'ils vont avoir honte de nous!

Et que dire de cette manie qu'ont prise les gens de se faire incinérer! Arthur, où t'as mis le corps? Ou bien ils vont se croire tombés du ciel, nos descendants, ou leur complexe d'Oedipe va en prendre un bon coup. Pourtant, un bon squelette première main, c'est robuste, ça peut facilement traîner dans la nature pendant des millions d'années, entretien minime. Et un squelette, ça transporte un message. Ça prouve, comme un bâton de *popsicle*, qu'il y a déjà eu quelque chose autour!

Pensez à nos descendants

Heureusement qu'il y a des gens sensés pour penser à l'avenir, pour adoucir le choc du passé que nous préparons aux maîtres du futur. Et que font ces dévoués serveurs de la science? Non, ils ne se font pas empailler! ils enfouissent des trésors.

Pas des fortunes, bien sûr, mais des trésors de pacotille qui s'avéreront malgré tout fort précieux à qui un jour les découvrira. Le jeu consiste à ramasser une collection aussi hétéroclite que possible d'objets les plus représentatifs de notre civilisation et de notre époque, d'y ajouter un journal, quelques pièces de monnaie, des photographies et quelques documents, à enfermer le tout dans une cassette métallique et à enterrer celle-ci à un endroit marqué où l'on espère qu'elle demeurera dix, cent ou mille ans, après quoi un chercheur curieux la découvrira et s'émerveillera de son contenu.

Les Américains, qui sont très forts sur la chose, nomment *time capsules* ces reliquaires et le message

qu'ils contiennent. Ils ne sont pas les seuls à se livrer à cette activité, mais je ne connais pas d'équivalent français au nom qu'ils lui donnent.

Pourtant, au Québec, nous nous livrons au sport de la *time capsulation* depuis les temps les plus reculés de la colonie. Après les petites croix d'un certain Jacques Cartier, les plaques de plomb que l'on trouve sous la plupart de nos vieilles maisons et les coffrets à tout bout de champ, nous continuons à cacher des reliques à qui mieux mieux. A Montréal, quel immeuble n'a pas la sienne? Même le maire Drapeau, en 1967, écrivit une lettre au maire de Montréal de l'année 2067 et l'enterra sous le stable de Calder à l'Expo. Parions, avec la confiance qu'on lui connaît, qu'il l'a commencée par: «Cher Jean...»

Mais revenons aux Américains. Quand je dis qu'ils sont très forts, je pèse bien mes mots: ils ne ratent pas une occasion d'enfourer quelque chose. Inaugure-t-on une exposition, célèbre-t-on un anniversaire, que l'on se sent le besoin de creuser. Ce n'est pas un président qu'il leur faut, c'est un écreuil!

Prenez 1976, par exemple. C'était l'année du bicentenaire de leur indépendance et, entre autres choses, c'est par une épidémie de *time capsules* que nos voisins du sud ont décidé de célébrer ça. A Washington, un comité de fonctionnaires, d'archivistes et autres volatiles de l'administration pondit pour la circonstance un oeuf d'aluminium dans lequel on scella assez de formalités protocolaires pour endormir d'ennui le comité qui, dans cent ans, sera chargé d'ouvrir le paquet. Le contenu du cylindre manquait fort d'originalité. Outre les 739 pages de signatures du livre d'or qui avait entraîné toute l'année aux Archives nationales à cet effet, on y trouvait un drapeau américain — passe encore —, cinq exemplaires du rapport officiel de la Commission du bicentenaire de la révolution américaine — ouais! — et, alors là ils exagèrent, la plume qui avait servi au président Ford à signer je ne sais trop quelle insignifiance que l'on avait, vous l'avez deviné, également insérée.

Voilà pour l'officiel. Terne, n'est-ce pas? Par bonheur, la population elle-même *time capsula* à sa manière et fit



preuve de beaucoup plus d'imagination que son gouvernement. Des «TV Dinners» aux bigoudis, des bougies d'allumage aux canettes de bière, à peu près tous les produits de consommation de la société américaine y passèrent. Le pays tout entier fut secoué comme d'une hystérie. On vidait les Woolworth pour remplir de grandes fosses. Les vieux y jetaient leurs dentiers, les enfants y allaient d'une «Barbie» ou d'un «G.I. Joe»; seul, entre voisins ou en société, l'on enfouissait à qui mieux mieux.

Selon le caractère de son auteur, chaque *time capsule* renfermait un message dont la teneur allait de l'austère au plus loufoque. On écrivait des lettres d'amour aux gens de l'an 2076 ou de plus tard, on vantait les mérites de son genre de vie, on étalait ses convictions, ses allégeances, ses idées; on écrivait, sans espoir de réponse, avec autant de verve que l'on se serait confié à son meilleur ami.

Pas étonnant: imaginez l'aubaine! Ecrire une lettre, qui peut-être d'ailleurs ne sera jamais lue, à un correspondant à qui il sera à tout le moins impossible de vous répondre. Le crime parfait en matière épistolaire! Vous pouvez vous permettre d'y dévoiler vos secrets les plus intimes, de vous livrer à tous les abus de langage, de sentiments de peindre votre vérité aux couleurs qui vous plaisent: a beau mentir qui vient de longtemps!

Et plus le temps passera avant que l'on trouve votre capsule, plus ceux qui la trouveront auront de chances de vous croire: le temps dissout la vérité. Vous les épateriez en leur disant combien notre air est propre, à quel point nous aimons notre vie en banlieue, vous leur parleriez avec émotion du colonel Sanders, encore que je parie que le vieux bougre vivra toujours pour leur offrir *dou bon poolaih!*

Conseils d'immortalité

Alors, ça vous tente, l'immortalité? Eh bien, survivez par vos oeuvres! Vous n'avez même plus besoin d'être

un Léonard de Vinci. Tout ce qu'il vous suffit de faire, c'est de vous fricoter une petite *time capsule* à vous tout seul. C'est simple, voyez vous-même.

Il vous faudra d'abord fixer la durée d'enfouissement, c'est-à-dire le laps de temps durant lequel votre *time capsule* dormira avant qu'on la découvre. Cela déterminera d'abord l'endroit où vous l'enterrerez, puis le contenant dans lequel vous enterrerez votre message, et surtout les soins que vous devrez prendre pour vous assurer que le message parvienne en bon état de conservation à son destinataire.

Les contenants susceptibles de servir de *time capsules* deviennent, en ces temps où la mention biodégradable fait vendre de plus en plus de produits, plutôt rares et vous devrez apporter à leur choix beaucoup de minutie. Evitez les plastiques, car si certains sont presque indestructibles, d'autres subissent maintenant un traitement spécial qui les fait disparaître parfois en quelques mois seulement. Vous ne voudriez certainement pas que vos précieux objets se retrouvent exposés leur voyage dans le temps à peine commencé!

Le fer, même galvanisé, rouillera sous terre en quelques années à peine. L'aluminium, par contre, résistera un siècle ou plus, selon son épaisseur, et le plomb durera, comme l'or, presque indéfiniment. Toutefois, l'un fait de piètres récipients et l'autre est hors de prix.

Veillez surtout à ce que votre capsule ferme juste. Les courants d'air et l'humidité, ça n'est pas très bon pour les vieilles choses, pas plus que les saletés, d'ailleurs. Voici le moment ou jamais d'être hypocondriaque: pensez à toutes ces moisissures qui attendent vos papiers, à la rouille qui rongera vos objets métalliques si vous ne prenez pas toutes les précautions!

Conservez à votre capsule des proportions raisonnables. Souvenez-vous que ce n'est pas la quantité qui compte, mais bien la qualité. Evitez les idées de grandeur et méfiez-vous d'imiter cet Américain du Nebraska qui, dans un caveau de béton armé creusé dans sa pelouse, a fait enterrer une voiture neuve pour cinquante ans sans se douter qu'il n'en ressortirait guère qu'un tas de poussière: les Volks qui partent au quart de tour au bout de deux siècles, ça ne se voit guère que dans les films de Woody Allen!

Contentez-vous donc de documents; mieux encore, composez-les vous-même. Prenez des photographies en noir et blanc — la couleur se détériore vite — et faites-les imprimer par procédé d'archives; tout bon laboratoire pourra offrir ce service moyennant un léger supplément. Photographiez ce que vous voudrez et, si la chose est possible, mettez-vous dans la photo. Ceci présente un double avantage: d'abord, on contempera votre joli minois même quand depuis belle lurette

l'original aura... enfin, vous me comprenez, et surtout cela donnera à vos admirateurs une bonne idée de l'échelle des objets qui vous entourent. Ainsi, on verra mieux les dimensions de votre motoneige.

Maintenant, prenez votre meilleure plume, votre plus belle écriture, et... non, j'ai dit une plume, pas un stylo à bille! Très important, question de conservation. Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi votre notaire insistait tant pour que vous utilisiez sa damnée plume ébréchée d'où votre signature coulait comme un illisible pâté d'écolier? C'est que, voyez-vous, les notaires pensent à l'avenir et savent que rien ne vaut la bonne vieille encre pour se conserver. Aux archives du Québec, on insiste même sur l'usage, pour la tenue des registres de l'état civil, d'encre ferro-tanno-gallique désignée sous le nom anglais de «blue-black record», la seule capable sans l'ombre d'un doute de durer des siècles.

De votre plus belle plume, donc, écrivez. Racontez votre vie, dites ce que vous pensez de la politique, décrivez une partie de bingo, expliquez ce qu'est un hot-dog, parlez du dernier film que vous avez vu, de votre auteur préféré, dites ce que vous pensez de mes articles — attention, je serai peut-être un jour célèbre! — ou vantez les mérites du collier antipuces de votre chien. Expliquez tout ça bien clairement, songez que si jamais on vous lit, on risque de n'avoir jamais vu ce dont vous parlez. Expliquez aussi ce que vous montrez sur vos photographies: les objets qui nous sont aujourd'hui familiers intrigueront peut-être dans un siècle ou deux. Allez faire un tour chez un antiquaire et tentez d'expliquer à quoi servait chaque objet que vous y trouverez, vous verrez ce que je veux dire.

A quelqu'un qui lui demandait ce qu'il resterait de notre civilisation après une catastrophe nucléaire, l'architecte américain Frank Lloyd Wright répondit: les cuvettes de toilette. En effet, le métal fondrait, le béton se volatiliserait, mais cet objet survivrait de sa plus belle porcelaine. Si vous n'avez pas très confiance au tact de ceux qui aujourd'hui mènent le monde, ça ne serait pas une mauvaise idée que vous décriviez avec assez de justesse l'usage que nous faisons de cet accessoire. Enterrées assez profondément, vos explications pourraient un jour s'avérer fort utiles...•

Le choix d'un produit vitaminique vous cause-t-il un problème?

Les suppléments multivitaminiques ne sont pas tous identiques. Ils contiennent des ingrédients différents et en quantités différentes.

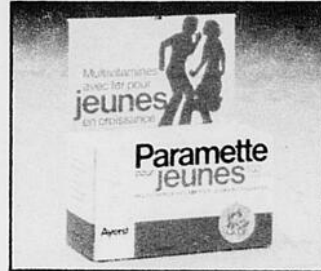
Les besoins vitaminiques varient selon l'âge, le sexe, le métabolisme, les habitudes alimentaires et le mode de vie.

Faites un choix judicieux pour votre famille... Choisissez les multivitamines Paramette*.



Multivitamines à croquer au goût de fruit

- Les **Paramette** sont de formule spécialement conçue pour enfants, adolescents et adultes.



Formule spéciale pour adolescents

- Les **Paramette** se dissolvent rapidement pour procurer à votre organisme les avantages des vitamines et minéraux.



Les multivitamines pour adultes au nom bien connu

- Les **Paramette** offrent la garantie du plus important fabricant de produits pharmaceutiques du Canada.



Les multivitamines pour les gens actifs qui n'ont pas toujours une alimentation équilibrée.

Les PARAMETTE renferment 150 mg de vitamine C...

Comparez cette teneur avec celle des autres marques de multivitamines.

La santé est la plus grande des richesses... Pour qualité et fiabilité... choisissez Ayerst

Ayerst

LABORATOIRES AYERST division de Ayerst, McKenna & Harrison, Limitée, Montréal, Canada

*déposé

Claudine

La semaine prochaine

L'histoire de l'Amour racontée aux enfants, ou les cours d'initiation sexuelle de tante Jeannette à la maternelle. Dans le même numéro: un homme de foi et de combat: Jacques Grand'Maison; et le ranch-musée bien particulier d'Amarillo.



TIMBRES du CANADA!

3 Collections Seulement 10¢

1. Quatre grands timbres illustrés: silos à grain, match de hockey, industrie textile, jamboree scout, plus 2 timbres de Terre-Neuve.
2. Douze timbres à l'effigie de 3 monarques et hommes d'Etat, dont un timbre vieux de 69 ans. 3. Timbres illustrant la faune: grèbe, mouflon, boeuf musqué et autres. Aussi d'autres superbes timbres pour examen gratuit. Achetez ce que vous désirez (ou rien), retournez le reste; annulez le service quand vous voulez. Mais les 3 collections (plus un catalogue illustré de 40 pages d'aubaines) restent à vous. Envoyez 10¢ AUJOURD'HUI! H.E. HARRIS, Dep. G-165, Boston, MA, 02117, U.S.A.

TIMBRES GRATIS
100 DIFFÉRENTS
TIMBRES DU MONDE ENTIER



ODONTOMÈTRE 2" x 5"
En plus, liste de paquets et odontomètre gratuits. Cette magnifique collection vous est offerte afin de vous faire connaître nos approbations.

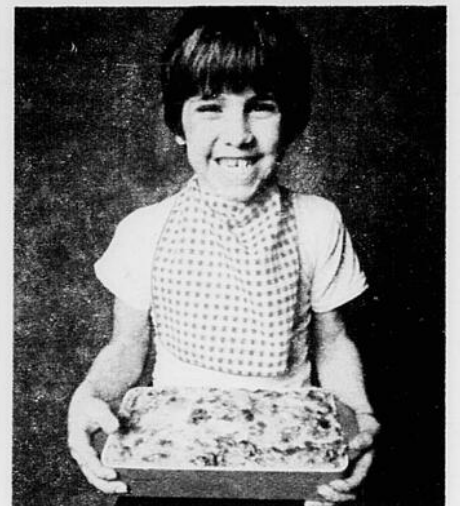
Inclure 25 cents pour frais de manutention.

100 TIMBRES CANADA	RÉG. \$1.00
100 TIMBRES E.U.	\$1.00

Spécial: deux pour \$1.25
CENTRE PHILATÉLIQUE DE QUÉBEC INC.
338 DE LA COURONNE
QUÉBEC 2, QUÉ. Dépt. 10 G1K 6E6

La Bonne Cuisine de Perspectives par Margo Oliver

Retrouvons



Au début de la colonie, nos pères ont certainement eu recours aux céréales pour une grande partie de leur alimentation. Mais à une époque et dans un pays où la viande se trouve en abondance, même si elle coûte cher, nous avons un peu oublié ces excellents aliments que sont l'orge, le maïs, l'avoine, le riz et le blé. Les fruits de ces différentes graminées constituent une nourriture satisfaisante et nous procurent beaucoup d'énergie car ils nous fournissent non seulement des calories mais aussi des protéines et de

petites quantités de calcium ainsi que de sels minéraux et de vitamines. Les grains entiers sont plus riches de ces deux derniers éléments que les céréales raffinées. Aussi, n'hésitez pas à substituer le riz brun au blanc pour les plats que voici; ils seront plus nutritifs et auront une texture et un goût différents. Vous remarquerez que le bulgur, servi ici en salade, n'est pas cuit; ce n'est pas une erreur. Le bulgur est du blé partiellement cuit, partiellement vanné et grossièrement concassé. Il a un goût vraiment exquis.

SALADE DE TOMATES ET DE BULGUR

(notre photo)

- 1 tasse de bulgur (voir note)
- Eau froide
- 4 tomates mûres, pelées, épépinées et hachées finement
- 2 tasses de persil italien haché (voir note)
- 1 tasse d'oignons verts (avec les queues), hachés
- ½ tasse de feuilles de menthe fraîches, hachées finement
- ½ tasse d'huile d'olive
- ¼ de tasse de jus de citron
- 2 cuil. à thé de sel

Poivre frais moulu Laitue

Mettre le bulgur dans un bol et le couvrir d'eau froide. Laisser reposer 30 minutes, à la température de la pièce. Habiller un tamis de gaze dite coton à fromage et y verser le bulgur. Tordre les bouts du morceau de gaze pour presser le bulgur et le bien assécher. Le mettre dans un bol. Ajouter les tomates, le persil, l'oignon, la menthe, l'huile, le jus de citron, le sel et une bonne tombée de poivre. Bien brasser le tout, délicatement. Habiller de feuilles de laitue un bol à salade et y mettre la préparation. Cette salade est excellente avec les aliments qui n'ont pas un goût prononcé comme

les céréales!

le poisson, le veau, le poulet.
(De 6 à 8 portions)

Note: on trouve le bulgur dans les boutiques de spécialités alimentaires ou dites d'aliments de santé. On l'appelle aussi burgul ou burghul mais il s'agit toujours du même blé concassé. Le persil italien est celui qui a des feuilles plates dont les plus grandes ressemblent à des feuilles de céleri. Il a un goût piquant très agréable. On le trouve souvent dans les fruiteries. Le remplacer, si on le désire, par le persil frisé plus commun.

KEDGEREE

(notre photo)

1 livre d'aiglefin fumé
1 tasse de lait
1 tasse d'eau
4 1/2 tasses d'eau froide
Safran (facultatif)
1 1/2 cuil. à thé de sel
1 cuil. à thé de jus de citron
1 1/2 tasse de riz à longs grains (voir note)
3 oeufs durs
1 1/2 tasse de pois verts congelés, cuits
1/2 tasse de beurre ou de margarine
1/2 tasse de crème simple (15 p.c.)
Sel et poivre
Persil haché
Pointes d'oeufs durs
Brindilles de persil

Mettre le poisson dans un plat à cuire en verre ou en faïence et verser dessus 1 tasse de lait et 1 tasse d'eau. Laisser reposer 2 heures, en tournant les morceaux d'aiglefin de temps à autre. Mettre 4 1/2 tasses d'eau dans une grande casserole. Ajouter une bonne pincée de safran, 1 1/2 cuil. à thé de sel et le jus de citron et chauffer jusqu'à vive ébullition. Ajouter le riz, en brassant à la fourchette, petit à petit et suffisamment lentement pour ne pas arrêter l'ébullition. Baisser le feu au plus bas, couvrir hermétiquement et laisser mijoter, 25 minutes ou jusqu'à ce que le riz soit tendre et ait absorbé l'eau. (S'il reste de l'eau quand le riz est tendre, continuer la cuisson à découvert pendant quelques minutes.)

Mettre l'aiglefin et son liquide de trempage dans une grande poêle, en acier inoxydable si possible. Chauffer jusqu'à ébullition, baisser le feu, couvrir hermétiquement et faire mijoter, 10 minutes ou jusqu'à ce que le poisson s'effeuille à la fourchette. Egoutter le poisson, en jetant son liquide de cuisson. Emietter le poisson, en jetant la peau et les arêtes. Couper les 3 oeufs durs en deux et en retirer les jaunes. Mettre ces jaunes dans un tamis et hacher grossièrement les blancs. **Mêler** délicatement, à la fourchette, le riz, le poisson, les blancs d'oeufs et les pois verts. Ajouter le beurre ou la margarine et brasser de nouveau, délicatement. Chauffer, à couvert et à feu très bas, en brassant de temps à autre et en ajoutant la crème, petit à

petit, pour garder le mélange bien lié et l'empêcher de sécher. Une fois le kedgerie bien chaud, le goûter et ajouter sel et poivre si cela est nécessaire.

Mettre dans un grand plat et façonner en pyramide, à la fourchette. Passer les jaunes d'oeufs au tamis, sur le sommet de la pyramide et parsemer du persil haché. Garnir le plat des pointes d'oeufs durs et des brindilles de persil et servir immédiatement.

(De 6 à 8 portions)

Note: ne pas employer de riz à cuisson rapide.

SOUPE A L'ORGE

(notre photo)

1 1/2 livre d'agneau à bouillir
12 tasses d'eau froide
1/3 de tasse de pois secs concassés (voir note)
1/3 de tasse d'orge perlé
3 cuil. à thé de sel
1/4 de cuil. à thé de poivre
1 oignon moyen, haché
1 poireau (les parties blanches et vert pâle seulement), haché
1 tasse de navet en petits cubes
1 tasse de carottes en petits cubes
2 tasses de chou finement déchiqueté
1 carotte moyenne, râpée
2 cuil. à table de persil haché

Mettre la viande dans une grande marmite, après l'avoir débarrassée de tout excès de gras. Ajouter l'eau froide, les pois, l'orge, le sel et le poivre. Chauffer jusqu'à ébullition et écumer. Ajouter l'oignon, le poireau et les cubes de navet et de carottes. Chauffer de nouveau jusqu'à ébullition, baisser le feu, couvrir et faire mijoter pendant 3 heures. Retirer la viande du bouillon et la débarrasser des os et de tout ce qui lui reste de gras. La couper en petits morceaux et la remettre dans la soupe ainsi que le chou et la carotte râpée. Faire mijoter environ 30 minutes. Goûter et rectifier l'assaisonnement. Ajouter le persil. (De 6 à 8 portions)
Note: la plupart des pois concassés offerts dans le commerce n'ont pas besoin de trempage; vérifier les indications sur leur emballage.

POLENTA AUX CHAMPIGNONS

(notre photo)

6 tasses d'eau froide
2 cuil. à thé de sel
1 1/2 tasse de farine de maïs
1/4 de tasse de beurre ou de margarine
1 cuil. à table d'oignon finement râpé
3/4 de livre (1 1/2 chopine) de champignons frais, tranchés mince
2 cuil. à table de beurre ou de margarine
1/4 de tasse de farine
2 1/2 tasses de lait
1 cuil. à thé de sel

Poivre frais moulu

1 pincée de muscade

2 cuil. à table de persil haché

1/2 tasse de parmesan râpé

1/4 de tasse de parmesan râpé

Mettre l'eau et 2 cuil. à thé de sel dans une grande casserole; chauffer jusqu'à ébullition. Ajouter la farine de maïs, en brassant constamment, petit à petit et suffisamment lentement pour ne pas arrêter l'ébullition. Baisser le feu et laisser mijoter, en brassant souvent, 20 minutes ou jusqu'à ce que le mélange soit vraiment très épais. Beurrer une plaque à biscuits. Mettre la préparation dans la plaque et l'y étendre en une sorte de grosse galette de 14 pouces sur 12 environ. Couvrir, sans serrer, de papier ciré et réfrigérer, plusieurs heures ou jusqu'à ce que la galette soit solidement prise.

Chauffer 1/4 de tasse de beurre ou de margarine, dans une grande casserole. Ajouter l'oignon et le cuire 1 minute, à feu vif. Ajouter les champignons et continuer la cuisson 3 minutes, à feu vif toujours et en brassant constamment. Pousser les champignons d'un seul côté de la poêle et déposer 2 cuil. à table de beurre ou de margarine dans la partie libre de l'ustensile. Laisser fondre le beurre et le saupoudrer de la farine, en mêlant bien ces deux ingrédients. Retirer du feu et ajouter le lait, en mêlant bien. Continuer la cuisson, en brassant, jusqu'à ce que la sauce bouille et soit épaisse et lisse. Retirer du feu et ajouter, en brassant, 1 cuil. à thé de sel, une tombée de poivre, la muscade, le persil et 1/2 tasse de parmesan.

Chauffer le four à 375°F. Beurrer un plat à cuire d'environ 13 X 9 X 2 pouces.

Couper la galette à la farine de maïs ou polenta en deux, en travers c'est-à-dire de manière à obtenir deux morceaux d'environ 12 X 7 pouces. Mettre l'un de ces morceaux dans le plat à cuire et le couvrir de la moitié du mélange aux champignons. Recouvrir de l'autre morceau de polenta et de ce qui reste du mélange aux champignons. Parsemer de 1/4 de tasse de parmesan. Cuire au four, 35 minutes ou jusqu'à ce que le tout soit très chaud et légèrement bruni sur le dessus. Servir en gros carrés. (6 portions)

POUDING INDIEN

4 tasses de lait
1/4 de tasse de farine de maïs
1/2 tasse de sucre
1/2 tasse de mélasse
1 cuil. à table de beurre ou de margarine
1 cuil. à thé de cannelle
1 cuil. à thé de gingembre
1/8 de cuil. à thé de muscade
1 pincée de clou de girofle en poudre
1/2 cuil. à thé de sel
2 oeufs

1/2 tasse de raisins

Chauffer le four à 325°F. Beurrer un plat à cuire de 1 1/2 pinte.

Mêler le lait et la farine de maïs, dans une casserole moyenne. Chauffer jusqu'à ébullition, en brassant constamment. Baisser le feu et laisser mijoter 10 minutes, en brassant. Retirer du feu. Ajouter, en brassant, le sucre, la mélasse, le beurre ou la margarine, les épices et le sel. Laisser refroidir quelques minutes. Batre les oeufs légèrement, ajouter un peu du mélange chaud, en battant, et verser dans le mélange chaud resté dans la casserole, en mêlant bien. Mettre le tout dans le plat à cuire.

Cuire au four 30 minutes, en brassant de temps à autre. Retirer du four et ajouter les raisins, en brassant. Continuer la cuisson au four, sans brasser, 1 1/2 heure ou jusqu'à ce que le pouding soit pris et d'un beau brun foncé. Servir tiède ou refroidi avec de la crème de table, de la crème fouettée ou de la crème glacée. (6 portions)

PILAF AUX LÉGUMES

1/3 de tasse de beurre clarifié (voir note)
1 tasse d'oignon finement haché
3 cuil. à thé de sel
2 tasses de riz à longs grains (voir note)
5 tasses d'eau bouillante
2 tasses de haricots verts congelés, coupés en bouts
2 carottes moyennes, grattées et coupées en rondelles très minces
1 piment vert moyen, coupé en longues et très fines lanières
1 tasse de pois verts congelés
2 cuil. à table de persil finement haché

Chauffer le beurre clarifié dans une grande casserole épaisse. Ajouter l'oignon et le sel et cuire, en brassant, 5 minutes ou jusqu'à ce que l'oignon prenne une apparence un peu translucide. Ajouter le riz en brassant pour en bien enrober de beurre tous les grains. Ajouter l'eau bouillante, les haricots, les carottes et le piment vert. Chauffer jusqu'à ébullition, baisser le feu, couvrir la casserole hermétiquement et faire mijoter 20 minutes. Ajouter les pois et continuer la cuisson, à couvert, jusqu'à ce que le riz et légumes soient tendres et que tout le liquide soit absorbé. Goûter et ajouter sel et poivre si cela est nécessaire.

Dresser le pilaf dans un plat chaud et le parsemer du persil haché.

(De 6 à 8 portions)
Note: ne pas employer de riz à cuisson rapide. Pour préparer le beurre clarifié, en mettre environ 1/2 tasse dans une petite casserole. Le chauffer jusqu'à ce qu'il mousse. Le retirer du feu, enlever la mousse sur le dessus et la jeter. Verser dans un autre récipient l'huile claire obtenue (c'est le beurre clarifié) et jeter les sédiments qui restent au fond de la petite casserole.

Une idée sensationnelle:



LES LIVRES MERVEILLEUX DE DISNEY

Le programme d'initiation à la lecture pour les enfants de 4 à 8 ans.



Acceptez
"Cendrillon"
en **CADEAU GRATUIT**

et examinez sans aucune obligation
2 autres livres de Disney
Gardez les trois pour \$2.99 seulement
(valeur: \$10.50)



Confiez maintenant aux sympathiques personnages de Disney le soin d'initier vos enfants aux joies de la lecture.

Que pouvez-vous faire pour aider vos enfants à apprendre à lire? Tout simplement leur en donner le goût en leur fournissant l'occasion de lire régulièrement.

Et qui pourrait mieux que Mickey, Donald, Pinocchio, Blanche Neige et les autres merveilleux personnages de Disney initier vos enfants aux joies de la lecture? C'est pourquoi les studios de Walt Disney ont créé ces albums exclusifs, illustrés en couleur, aux textes faciles à lire.

Ces LIVRES MERVEILLEUX DE DISNEY ont fait leurs preuves: déjà, ils ont initié à la lecture plus de 500,000 enfants d'Amérique du Nord, enrichissant leur vocabulaire et leur procurant chaque mois des heures de saine distraction.

Pour présenter à votre enfant LES LIVRES MERVEILLEUX DE DISNEY, nous aimerions lui envoyer son exemplaire GRATUIT de "Cendrillon" de Disney—à garder pour de bon—avec les 2 volumes de présentation, en examen gratuit. Si vous gardez les 2 volumes de présentation pour \$2.99 seulement les deux (au lieu du prix normal de \$7.00), plus des frais minimes de port et d'emballage, votre enfant recevra toutes les 4 à 6 semaines deux nouveaux livres de Disney, tout aussi faciles à lire et tout aussi passionnants. Et vous pourrez garder "Cendrillon" gratuitement, même si vous nous retournez les deux autres volumes!

De plus, vous n'êtes aucunement obligé de garder un seul volume supplémentaire, parce que vous pourrez annuler votre abonnement n'importe quand. Pour chaque volume que vous garderez, nous vous facturerons la modique somme de \$2.99, plus les frais de port et d'emballage.

Postez dès aujourd'hui la carte-réponse affranchie—et donnez à votre enfant l'occasion de découvrir le monde merveilleux des livres et de la lecture!



Quelques-uns des autres LIVRES MERVEILLEUX DE DISNEY que votre enfant aura le plaisir de recevoir. Chacun est offert en examen GRATUIT de 10 jours... et vous n'avez aucune obligation d'achat!

en **CADEAU GRATUIT** même si vous n'achetez jamais un livre!

Utilisez ce coupon-réponse si vous n'avez pas de bon de commande cartonné.

LES LIVRES MERVEILLEUX DE DISNEY

Un service de Livre-Loisirs Ltée
227A boul. Brunswick
Pointe Claire, Québec H9R 9Z9

OUI, veuillez envoyer à mon enfant son exemplaire GRATUIT de *Cendrillon*—avec les 2 premiers volumes des LIVRES MERVEILLEUX DE DISNEY, en examen gratuit. Si nous n'en sommes pas absolument enchantés, je retournerai les 2 volumes dans les 14 jours, et je ne vous devrai pas un sou. Je pourrai quand même garder le livre gratuit. Si je garde les 2 autres volumes, je ne paierai que \$2.99 (une économie totale de \$7.50), plus des frais minimes de port et d'emballage. Mon enfant recevra alors deux nouveaux livres de Disney toutes les 4 à 6 semaines pour \$2.99 seulement chacun, plus les frais de port et d'emballage. Je n'aurai bien entendu aucune obligation d'achat.

Nom EN MAJUSCULES S.V.P. _____
 Adresse _____
 Ville _____ Prov. _____ Code postal _____
 Prénom de l'enfant _____ Âge _____
 (Signature des parents) _____

N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT MAINTENANT

G52